



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTEGRÉS DES
FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
ÉRAIFT**

UNIVERSITE DE KINSHASA

MEMOIRE

**Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Aménagement
et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux**

**EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE EN
REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Par KASELE MBUNGU Patrick

Directeur: Professeur LUMANDE KASALI Joseph

UNIVERSITE DE KINSHASA (UNIKIN)

Composition du jury:

- **Pr MWEZE CHIRULWIRE N KINGI** (Président, UCC)
- **Dr DIAMOUANGANA Jean** (Secrétaire, Université Marien Ngouabi)
- **Pr LUMANDE KASALI Joseph** (Promoteur, UNIKIN)
- **Pr Isaac Roger TCHOUAMO** (Membre, Université DSCHANG)

JUIN 2013

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	III
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	IV
EPIGRAPHE	V
DEDICACE.....	VI
REMERCIEMENTS	VII
RESUME.....	VIII
ABSTRACT	X
INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE	1
II. HYPOTHESES	2
III. OBJECTIF GENERAL	2
IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES	2
V. PERTINENCE DU SUJET	3
VI. DIFFICULTES RENCONTREES	3
VII. SUBDIVISION DU TRAVAIL	4
CHAPITRE 1. CONCEPTS CLES ET REVUE DE LA LITTERATURE	5
1. Concepts clés	5
1.1. Education relative à l'environnement (ERE).....	5
1.1.1. Tentatives de définition de l'ERE.....	5
1.1.2. Les grands moments de l'Histoire de l'ERE	9
1.1.3. Les finalités de l'ERE	11
1.1.4. Les buts de l'ERE	12
1.1.5. Les objectifs généraux de l'ERE.....	13
1.1.6. Les principes directeurs de l'ERE.....	16
1.1.7. Les acteurs de l'ERE.....	18
1.1.8. L'ERE face aux défis environnementaux	20
2. Revue de la littérature	23
CONCLUSION PARTIELLE	26
CHAPITRE 2. MILIEU, MATERIELS ET METHODES	27
1. Zone d'étude.....	27
1.1. Situation géographique et administrative.....	27
1.2. Climat.....	27
1.3. Hydrographie	27
1.4. Végétation	27
1.5. Géomorphologie et géologie	28
1.6. Sols.....	28
2. Collecte des données	29
3. Traitement et analyse des données	31
CONCLUSION PARTIELLE	32
CHAPITRE 3. PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSIONS.....	33
1. Résultats.....	33
1.1. L'éducation relative à l'environnement et l'élève congolais.....	33
1.2. L'éducation relative à l'environnement et l'enseignement scolaire congolais.....	43

1.3. Les thèmes à exploiter pour une intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire	48
2. Discussions	51
CONCLUSION PARTIELLE	56
CONCLUSION GENERALE	58
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXES	61
Annexe n°1. TABLEAU DES ECOLES SELECTIONNEES POUR L'ENQUETE (NIVEAU SECONDAIRE)	62
Annexe n°2. PROTOCOLE D'ENQUETE SUR L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	64
Annexe n°3. PROTOCOLE D'ENTRETIEN SUR L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	67

LISTE DES ABREVIATIONS

ASBL	: Association Sans But Lucratif
BCECO	: Bureau Central de Coordination
CI	: Conservation Internationale
CNIE	: Centre National d'Information Environnementale
CITES	: Convention sur le commerce International des Espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction
ECM	: Education Civique et Morale
EPSP	: Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ERE	: Education Relative à l'Environnement
ESU	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IBN	: Initiative du Bassin du Nil
ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IDEE	: Réseau d'Information et de Diffusion en Education Relative à l'Environnement
MECNT	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
OGM	: Organisme Génétiquement Modifié
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PESE	: Programme d'Education pour la Santé et l'Environnement
PIEE	: Programme International pour l'Education relative à l'Environnement
PNEA	: Programme National Ecole Assainie
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
REDD	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
USAID	: United States Agency for International Development
WWF	: World Wildlife Fund

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

- Graphique 1 : Perception de l'environnement
- Graphique 2 : Les éléments qui composent l'environnement
- Graphique 3 : Responsabilité de la protection de l'environnement
- Graphique 4 : Opinion générale sur divers aspects de l'environnement
- Graphique 5 : Les actions en faveur de l'environnement
- Graphique 6 : Les cours ayant trait aux questions environnementales dans le cursus scolaire
- Graphique 7 : Les sources d'énergie connues par les élèves
- Graphique 8 : Explication du phénomène de changement climatique
- Graphique 9 : Explication du phénomène de réchauffement planétaire
- Graphique 10 : Explication du phénomène de pollution
- Graphique 11 : Les activités anthropiques facteurs de pollution
- Graphique 12 : Cause de l'augmentation du niveau des eaux
- Graphique 13 : Institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement
- Graphique 14 : Sources d'information et canaux d'apprentissage
- Figure 1 : Principales parties prenantes de l'ERE en milieu scolaire: configuration actuelle
- Figure 2 : Principales parties prenantes de l'ERE en milieu scolaire: nouvelle configuration

EPIGRAPHE

"L'éducation est l'arme la plus efficace qu'on puisse utiliser pour changer le monde"

Nelson **MANDELA**

DEDICACE

*A mes parents, KASELE LAISI Jean Robert et FURAHA NEEMA Esther
A mes grands parents, KASELE ITETIA Léonard et KASELE NYAMBULA Opportune
A tous les KASELE, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux et nièces
A toi, Dada*

Je dédie ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes sans qui ce travail n'aurait pas connu son aboutissement.

Au Directeur de l'ERAIFT, le Professeur Baudouin MICHEL et à l'ensemble du personnel académique de l'ERAIFT qui n'ont cessé de travailler d'arrache pied afin que nous bénéficions de la meilleure formation qui soit en aménagement et gestion intégrés des forêts.

Au Professeur LUMANDE KASALI Joseph, Directeur de ce mémoire, pour sa disponibilité, ses encouragements et ses précieux conseils qui ont su nous motiver tout au long de la réalisation de ce travail.

Aux Assistants Godelieve KONUNGA et Isaac D. qui nous ont toujours orientés par leurs directives et conseils tout au long de notre formation.

Nous ne serons jamais assez reconnaissants envers ceux et celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail, nous pensons à Espérant MBAYA, à Madame Cécile KODJO et à Chris MUZELE.

A tous les collègues de l'ERAIFT avec qui nous avons traversé des périodes teintées de bonheur, de profonde tristesse au cours de notre formation. C'est ici que nous avons une pensée particulière pour notre très regretté collègue Achille ASOGBA que le Ciel a rappelé auprès de lui avant l'achèvement de notre formation.

A nos inconditionnels amis, qui, par leurs encouragements et leur seule présence dans notre vie, nous ont soutenu, sans répit à chaque étape de notre formation. Nous pensons à Lifa LUESO, Nathalie UWERA, Trésor LAMA, Julia NSIKU, Patrick MWAMBA, Sibylle ALONI, Régis LONTAE, Bibi BAMONA, Betu KAMATE, Deodat KISHABONGO, Landry LUTETE, Virginie EBNER, Alain NYALUNDJA, Linda MUKADI, Cédric MURUHUKA, Grace MUKONKOLE, Patrick LUNGU, Rita BISIMWA, Caroline DUVERGE, Dieudonné BAHATI, Elodie BAMOWONGO, Priscilla KASONGO, Chloé SALMON, Christelle MASUMBU, Steve HERI bin GAFTA, Ketty PHOLO et Fabrice MUABILA.

RESUME

La pollution, le réchauffement de la planète, l'extinction des espèces, la crise de l'énergie, la déforestation, la désertification, la sécheresse, la démographie galopante, l'urbanisation incontrôlée, la pauvreté sont autant de problèmes et de fléaux d'origine anthropique qui affectent sensiblement l'environnement et par le même fait la vie humaine dans toutes ses dimensions.

Au début des années 70, une prise de conscience mondiale s'est observée lors de la conférence de Stockholm invitant les nations du monde à une gestion rationnelle de l'environnement et de ses ressources pour répondre durablement aux besoins des générations présentes et futures. La conférence de Stockholm a reconnu l'Education Relative à l'Environnement (ERE) comme un outil indispensable de lutte contre la dégradation de l'environnement et du milieu de vie.

La République Démocratique du Congo (RDC) semble malheureusement faire peu cas de l'ERE dans sa politique de gestion de l'environnement et de conservation de la nature. L'école étant le milieu d'apprentissage et de socialisation par excellence, notre étude s'est donnée la tâche d'explorer le milieu scolaire congolais en vue de cerner les problèmes ou les blocages qui empêchent la promotion et la mise en œuvre effective de l'ERE dans l'enseignement scolaire.

Pour arriver à nos fins, nous avons mené des enquêtes quantitatives et qualitatives dans une cinquantaine d'écoles publiques de la ville province de Kinshasa. Ces enquêtes ont principalement sollicité la participation des élèves et des enseignants. L'étude est allée plus loin en s'intéressant aux principales parties prenantes qui œuvrent dans le secteur de l'éducation et de l'environnement à travers des entretiens individuels. Il s'agit bien sûr des parents d'élèves, du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) et des organismes environnementaux.

Notre étude a démontré que l'ERE n'occupe pas encore la place qui lui revient non seulement dans le secteur de l'enseignement mais aussi dans les autres secteurs de la société congolaise. L'ERE est un concept étranger au public congolais.

Alors que les spécialistes de l'ERE conçoivent cette dernière comme un concept interdisciplinaire, le programme d'enseignement scolaire aborde les aspects relatifs à l'environnement de manière sectorielle, ponctuelle et cloisonnée dans quelques cours, notamment la Géographie, la Zoologie, la Botanique, la Biologie, l'Education Civique et Morale (ECM). L'ERE n'est pas encore une dimension intégrante de l'éducation globale tel que préconisé par les chercheurs du monde entier.

Au cours de l'étude, il a été constaté que les élèves ne bénéficient pas d'un encadrement scolaire qui favoriserait dans leurs habitudes quotidienne l'émergence d'une éthique environnementale, mais ont des connaissances parsemées sur l'environnement qui peuvent

jouer un rôle de levier dans une éventuelle dynamique d'éducation à l'environnement en faveur des élèves.

Par ailleurs, les enseignants souffrent d'un déficit réel en formation relative à l'environnement qui ne leur permet pas de répondre efficacement à leurs devoirs d'éducateurs.

Ainsi, l'intégration de l'ERE en milieu scolaire sollicite l'implication et la participation de tous les acteurs de l'éducation globale et de l'environnement en RDC. Ce n'est qu'à cette condition qu'il peut être envisagé un programme intégré d'envergure nationale visant à intégrer l'ERE dans l'enseignement scolaire, fer de lance pour un développement durable de notre pays.

ABSTRACT

Pollution, global warming, massive extinction of species, energy crisis, deforestation, desertification, dryness, exploding population, uncontrolled urbanization, poverty, are anthropogenic issues impacting noticeably the environment and consequently human life in all its dimensions.

The Stockholm Conference on the Environment held in 1972 established the argument that all nations ought to promote a development that meets the needs of current generations without compromising the ability of future generations to meet their own needs. Moreover, Environmental Education has been recognized as a factor playing a major role in the fight against environmental damage and living environment degradation. Unfortunately, it seems that the Democratic Republic of Congo do not integrate Environmental Education in its Environmental policy.

Considering that one of the primary agents of socialization is the schools, our research intended to explore the Congolese educational environment in order to define the reasons of the ineffectivity of Environmental Education. In order to reach our goals, we have conducted quantitative and qualitative surveys in about fifty public schools in Kinshasa. Those surveys involved students and teachers. Furthermore, other actors involved in the Education and the Environmental Sectors have been interrogated: parents, Ministry of Education, Ministry of Environment, Environmental organizations.

Our research shows beyond doubt that Environmental Education does not yet occupy the rightful place not only in the education sector but also in other sectors of Congolese society. As a matter of fact, the public opinion is not familiar with this concept. Although Environmental Education is considered an interdisciplinary concept, the national education program presents environmental issues in some classes, such as Geography, Zoology, Botanic, Biology, Civic and Moral Education. While most scientists advocate for Environmental Education, it is far from being integrated in a global education.

Our researches reveal that students do not benefit from an educational environment that might favor the development of environmental ethics. However the fact that students have some knowledge about environmental challenges might constitute the first step towards a deeper understanding of those challenges in case of the implementation of an Environmental Education. Besides, teachers are unable to play effectively their role of educators due to a lack of formation in the environmental field.

In conclusion, a national program aiming to integrate Environmental issues in school system will be possible if only all actors, educational as well as environmental, are involved in the process. This is an indispensable action in order to promote sustainable development in our country.

INTRODUCTION

I. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La République Démocratique du Congo est un pays doté d'une grande diversité de richesses naturelles, culturelles et linguistiques. Elle comptait, en 2011, quelques 71 millions d'habitants, à majorité jeune, vivant sur un territoire de 2 345 000 Km².

C'est surtout un pays qui regorge d'abondantes ressources du sol et du sous-sol, d'exceptionnelles ressources en eau, en flore et en faune représentant un potentiel énorme de création de richesses et développement (Plan Intérimaire d'Education, Novembre 2011).

Nous ne cesserons jamais d'entendre ou de lire les éloges et les dithyrambes au sujet des richesses naturelles exponentielles de la République Démocratique du Congo. Chaque écolier, chaque élève congolais entend, écrit, lit à des occasions innombrables au cours de son cursus scolaire des documents faisant référence à la richesse de son beau pays qu'est le Congo. Mais, est-ce suffisant ? Qu'est-ce qu'il faut aux jeunes congolais pour prendre conscience des responsabilités de gestion, de protection, de développement, de conservation et de gouvernance qui les attendent demain ?

Il n'est plus à prouver que le système éducatif actuel de la République Démocratique du Congo est obsolète et n'a jamais su évoluer avec les problèmes et les défis socio-économiques, politiques et environnementaux auxquels le monde fait face depuis ces quarante dernières années et encore moins du millénaire actuel. Ce dernier est en effet marqué par les changements globaux, l'économie verte, le développement durable, l'éducation à l'environnement, etc. Des thématiques qui marquent l'existence humaine sur tous les plans. Etonnamment, l'appareil éducatif congolais semble rester en marge de ces réalités. La priorité doit être ailleurs !

Le programme d'enseignement en République Démocratique du Congo fait malheureusement peu cas de ERE dans le cursus scolaire des élèves et écoliers. Ceux-ci, au fil des années, accumulent des déficits et des lacunes en ce domaine primordial pour leur formation et les déresponsabilisent avant même de faire face aux responsabilités qui les attendent.

Dans l'entre-temps, le monde bouge, le système éducatif mondial avec lui. Depuis plus de 30 ans, des efforts internationaux ont été consentis et observés visant à favoriser le développement de l'ERE, principalement à travers le Programme International d'Education relative à l'Environnement (PIEE) de l'UNESCO-PNUE (1975-1995). L'ERE est entrée dans une nouvelle phase d'institutionnalisation, en particulier à travers le mouvement des réformes éducatives en cours dans les différentes régions du monde. L'une des caractéristiques des nouveaux curricula qui en émergent est en effet l'intégration d'objectifs d'apprentissages du domaine de l'ERE (SAUVE et Al., Environnement et Développement : La culture de la filière ONU)

Il est donc plus qu'impérieux que l'enseignement scolaire et le programme éducatif en RDC soient repensés afin d'être réorientés vers un enseignement en phase avec les défis mondiaux de l'environnement et de développement durable.

Face à l'inertie de l'Etat en matière d'ERE en milieux scolaires et non scolaires, la société civile, à travers des ONG et des organismes nationaux et internationaux, tentent, non sans peine, de changer la donne en initiant des projets et des programmes pour sensibiliser les publics à l'ERE. Les résultats sont malheureusement peu appréciables et peu visibles puisque les actions de ces programmes ne s'inscrivent pas dans le long terme ni dans une approche intégrée.

De ce qui précède, nous constatons que l'élève, décideur et bénéficiaire de demain quant à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, ne bénéficie pas suffisamment d'informations, de renseignements, de notions et de matières relatifs à l'ERE pour ne pas adopter dans le futur des attitudes et des comportements responsables vis-à-vis de son environnement, de ses ressources naturelles et des problèmes qui peuvent en découler dans leur gestion.

De cette analyse, il en découle une principale question : quelle place occupent les questions environnementales dans l'enseignement scolaire congolais?

C'est ce questionnement qui conduira notre analyse selon une approche systémique de la situation de l'ERE en RDC.

II. HYPOTHESES

Les matières dispensées aux élèves en rapport avec l'ERE se limitent à une simple description de l'environnement sans les préparer à gérer rationnellement l'environnement et ses ressources.

III. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de notre étude est d'évaluer le système scolaire congolais dans le domaine précis de l'Education Relative à l'Environnement en vue d'offrir des bases décisionnelles aux autorités du secteur de l'environnement et de l'enseignement quant à l'intégration de l'ERE dans le programme d'enseignement scolaire en RDC.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Autour de l'objectif général gravitent des objectifs spécifiques qui participent à l'atteinte de notre objectif général :

- évaluer les aptitudes et les connaissances des élèves congolais de 6^e des humanités dans le domaine de l'environnement et de l'ERE;
- évaluer les rôles de différentes parties prenantes qui participent au fonctionnement du système scolaire en RDC;

- évaluer les aptitudes et les connaissances des enseignants quant à l'enseignement de l'ERE à travers les différents cours inscrits au programme national ;
- explorer les possibilités d'identifier les thèmes relatifs à l'ERE en vue de les intégrer dans l'ensemble du programme national d'enseignement ;

V. PERTINENCE DU SUJET

L'intégration de l'ERE dans les milieux scolaires est pertinente dans la mesure où elle est l'une des clés pour résoudre durablement les problématiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles en RDC. La recherche que nous sommes entrain de mener permettra de cerner de la manière la plus complète possible les problèmes, les besoins et les attentes des élèves, des enseignants ainsi que de toutes les parties prenantes impliquées dans le système éducatif.

En effet, le sujet s'inscrit bel et bien dans une approche systémique telle que prônée par l'Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT). L'enseignement scolaire en RDC et sous d'autres cieux est un système dont le fonctionnement dépend de la coordination de plusieurs éléments d'ordre politique, économique, socioculturel et environnemental. Ces éléments, en constante interaction constituent des sous-systèmes et l'ensemble est donc le système. Ainsi nous parlerons très souvent dans notre travail de système éducatif, système d'éducation ou de système scolaire.

Il nous sera donc utile d'aborder le sujet selon une approche systémique en prenant en considération la part de responsabilité de tous les acteurs sociaux et institutionnels qui participent au fonctionnement du système scolaire en RDC.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées au cours de la réalisation de cette étude sont à situer à deux niveaux:

- au niveau de la documentation: les différentes bibliothèques publiques et universitaires que nous avons visité ne disposent pas dans leurs rayons des ouvrages sur l'éducation relatives à l'environnement alors que sont publiés chaque année, plusieurs ouvrages dans ce domaine par des chercheurs du monde entier.
- au niveau de l'administration publique: nous avons rencontré des difficultés à entrer en contact avec les ministères de l'EPSP et de l'Environnement pour la réalisation des entretiens. Au ministère de l'EPSP, le responsable qui intéressait notre étude ne nous a jamais consacré du temps pour nous faire part de la politique et des activités du Ministère en matière d'éducation relative à l'environnement; une à deux fois par semaine, pendant un mois, nous nous rendions à son bureau sans obtenir ce que nous cherchions. Au MECNT par contre, nous avons pu réaliser un entretien avec un responsable qui intéressait

notre étude mais en ayant préalablement perdu beaucoup de temps dans les formalités administratives.

VII.SUBDIVISION DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion générale, la présente étude compte trois chapitres: le premier chapitre est consacré aux concepts clés et à la revue de la littérature, le second traite du milieu, du matériel et des méthodes du travail et le troisième et dernier chapitre fait état des résultats des recherches et les discute.

CHAPITRE 1. CONCEPTS CLES ET REVUE DE LA LITTERATURE

1. Concepts clés

Un seul concept va retenir notre attention dans cette section. Il s'agit du concept "Education Relative à l'Environnement". Cinq points principaux font l'objet de l'analyse de ce concept: tentatives de définitions de l'ERE, les finalités de l'ERE, les objectifs de l'ERE, les acteurs de l'ERE et l'ERE face aux défis environnementaux.

1.1. Education relative à l'environnement (ERE)

1.1.1. Tentatives de définition de l'ERE

L'éducation mésologique désigne « l'éducation relative à l'environnement et au développement durable (y inclus le développement humain, le développement écologiquement viable) »

Le mot mésologie dérive du préfixe "*méso*" qui signifie milieu (environnement). L'éducation mésologique devrait signifier : « éducation *relative au milieu*, à l'environnement. » Mais compte tenu du souci d'intégrer désormais les préoccupations "environnementales" à toute action de développement, l'éducation mésologique doit également porter sur les questions ayant trait au développement durable (LUMANDE, 2012)

La définition la plus juste possible de l'ERE doit impérativement passer par une compréhension de deux notions importantes: l'environnement et l'éducation.

Les spécialistes en ERE conçoivent l'environnement de six façons principales (SAUVE,1997):

- *l'environnement problème... à résoudre*: c'est avant tout l'environnement biophysique, support de la vie, qui est menacé par les pollutions, les nuisances, les détériorations. Il faut apprendre à en préserver la qualité, à le restaurer.
- *l'environnement ressource... à gérer*: c'est le patrimoine collectif, associé à la qualité de vie. Cette ressource est limitée; elle s'épuise et se dégrade. Il faut apprendre à la gérer dans une perspective de développement durable et de partage équilibré.
- *l'environnement nature... à apprécier, à respecter, à préserver*: c'est l'environnement originel, "pur", celui dont l'Homme s'est dissocié, et avec lequel il doit apprendre à renouer des liens afin d'enrichir sa qualité d'être. Pour certains, il s'agit d'une nature-cathédrale qu'on doit admirer, respecter.
- *l'environnement biosphère... ou vivre ensemble et à long terme*: c'est un lieu d'unité des êtres et des choses, objet de la conscience planétaire, cosmique. Signalons que dans la perspective la plus globale, l'environnement nature rejoint l'environnement biosphère.
- *l'environnement milieu de vie... à connaître, à aménager*: c'est l'environnement de la vie quotidienne, à l'école, à la maison, au travail, dans les loisirs. Ce milieu de vie est imprégné des composantes humaines, socioculturelles, technologiques, historiques,

etc. C'est SON propre environnement qu'on doit apprendre à connaître, à aménager, et envers lequel il importe de développer un sentiment d'appartenance. Chacun doit devenir créateur et acteur de son milieu de vie.

- *l'environnement communautaire... où s'engager*: c'est l'environnement d'une collectivité humaine, un milieu de vie partagé, avec ses composantes "naturelles" et anthropiques. C'est un lieu de solidarité, de vie démocratique, où il faut apprendre à participer activement à la transformation des réalités.

Cette typologie est un outil d'analyse des représentations de l'environnement, permettant de mieux comprendre la diversité des conceptions de l'ERE.

Elle semble rejoindre à certains points la vision de Maldague. Pour ce dernier, le concept de l'environnement tire encore son origine de la prise de conscience des menaces potentielles que représentent l'augmentation et la diversification des atteintes, dégradations et pollutions qui affectent le milieu humain, et qui résultent de l'impact grandissant de la technologie, dès lors que n'interviennent pas suffisamment les mécanismes de contrôle et de régulation. Ce qui caractérise essentiellement ce concept, c'est son caractère global et intégré.

L'environnement (au sens large) ou le cadre de vie (au sens restreint) est la résultante, à un moment donné, de la conjonction des forces de production et du mode de vie. Un très grand nombre de mécanismes de diverse nature interfèrent dans les processus complexes qui aboutissent à la création d'un environnement spécifique. Si l'on veut comprendre un environnement donné, aménager le territoire, gérer rationnellement les ressources et les milieux, intervenir pour augmenter le bien-être des individus et des collectivités, il convient de faire de ces mécanismes une analyse globale et intégrée car c'est la résultante de cet ensemble de facteurs interreliés qui confère à cet environnement son caractère spécifique (MALDAGUE, 2010).

La notion d'éducation est tout aussi complexe que celle de l'environnement. La diversité de conception de cette notion est induite par la diversité des auteurs et des chercheurs sur le sujet. S'inspirant de la typologie de BERTRAND et VALOIS (1982,1992), SAUVE entrevoit quatre principales visions pragmatiques de l'éducation sous-jacentes aux discours et aux interventions en ERE (SAUVE, 1997).

- **Une vision humaniste**, centrée sur le sujet qui apprend et qui propose le développement des multiples dimensions de la personne. Plusieurs interventions du domaine de l'éducation au milieu naturel ou de l'éducation aux valeurs environnementales se rattachent à la vision humaniste de l'éducation.
- **Une vision culturaliste**, centrée sur la transmission d'un objet d'apprentissage, le plus souvent de nature cognitive. Certains discours sur l'"alphabétisation environnementale" ou sur la "culture environnementale" témoignent de cette vision. Cette dernière peut être mise en œuvre, entre autres, par l'enseignement traditionnel des sciences de l'environnement ou la transmission de valeurs et de codes de comportement.
- **Une vision technologique**, axée sur l'agent ou sur la démarche. Les interventions pédagogiques visant la formation systématique à la démarche de résolution de problèmes, via une technologie éducationnelle appropriée peuvent être associées à

cette vision. De même, les stratégies d'enseignement qui accordent une importance primordiale à la modélisation systémique des réalités et des problèmes environnementaux.

- **Une vision symbiosynergique**, axée sur l'interrelation sujet-milieu pour une construction critique de la connaissance et le développement d'un agir pertinent. Cette vision fait appel à des pratiques novatrices: ouverture de l'école sur le milieu de vie, apprentissage coopératif, démarche de résolution de problèmes, etc.

Autant il existe une diversité de conceptualisations des notions d'éducation et d'environnement autant il existe une diversité de définitions de l'ERE. Nous tenterons de donner celles qui ont suscité une certaine unanimité auprès des chercheurs en ERE. Cette dernière peut être perçue comme un **but** visant à former des citoyens responsables, comme un **processus permanent** et **interdisciplinaire**, comme un **ensemble d'apprentissages** qui consiste à l'acquisition de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de valeurs, comme un **système** dont la dimension éducationnelle doit s'intégrer à l'ensemble des disciplines scolaires¹.

Par ailleurs, l'UNESCO et le PNUE donnent une définition plus étayée et plus pragmatique de l'ERE. Cette dernière est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement (UNESCO-PNUE, 1988 cité par SAUVE, 1997).

Lucie SAUVE propose une définition plus opérationnelle: l'ERE est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leur relation à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissances, elle privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoir-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes, de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale (SAUVE, 1997).

A notre niveau, nous définissons l'ERE comme un conditionnement naturel qui débute dès les premières heures d'un individu sur terre. Ce conditionnement contribue à l'édification d'un état d'esprit, des comportements, des valeurs et des attitudes positifs chez l'homme pour le développement d'une éthique environnementale profitable pour l'environnement et le développement durable.

¹ LEGENDRE, 1983 cité par SAUVE, 1997

Les définitions de l'ERE étant précisées, les prochains points aborderont les grands moments de l'histoire de l'ERE, ses finalités, ses buts, ses objectifs généraux et ses principes directeurs tels qu'ils ont été approuvés par la Conférence Intergouvernementale sur l'Education Relative à l'Environnement à Tbilissi en 1977. Nous aborderons ensuite les aspects relatifs aux acteurs de l'ERE et aux défis environnementaux face auxquels l'ERE doit faire face.

1.1.2. Les grands moments de l'Histoire de l'ERE

Chronologiquement l'historique et le développement de l'éducation mésologique se présentent de la manière suivante (LUMANDE, 2012).

- *Organisation, en 1972 par l'ONU, d'une Conférence sur l'Environnement Humain à Stockholm.*

Dans sa recommandation 96, la Conférence a reconnu le rôle de l'éducation relative à l'environnement comme un outil indispensable de lutte contre la dégradation du milieu de vie et a lancé un appel pour qu'elle soit promue dans tous les pays. A cet effet, l'appel fut lancé à l'UNESCO afin de mettre au point un programme d'éducation relative à l'environnement destiné à tous les publics, en vue de contribuer, par l'éducation, à protéger l'environnement.

- *Organisation à Belgrade, en octobre 1975, d'un Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement.*

A l'issue de ce Colloque fut adoptée la *Charte de Belgrade*, cadre global de l'éducation relative à l'environnement.

- *Organisation en octobre 1977, à Tbilissi, Géorgie (URSS), de la première Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement par l'UNESCO, avec la collaboration du PNUE.*

Le rôle, les buts, les objectifs et les principes directeurs de l'éducation relative à l'environnement sont précisés ; des stratégies nationales et internationales sont proposées.

- *Organisation en 1987, par l'UNESCO et le PNUE, du Congrès international sur l'éducation relative à l'environnement.*

Ce Congrès avait pour but d'élaborer une stratégie internationale d'action en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement pour les années 1990.

- *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.*

Organisée du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, la conférence de Rio a adopté trois grands textes :

- une Déclaration sur l'Environnement et le Développement, qui définit les droits et les responsabilités des États dans ce domaine ;
- une déclaration relative à la gestion durable des forêts à l'échelle mondiale ;

- l'Agenda 21(ou Plan d'Action 21) détaillant un programme d'action mondiale dans tous les domaines du développement durable, dont le développement de l'éducation relative à l'environnement.

Le Chapitre 36 du *Plan d'Action 21* a fixé trois domaines d'action en matière d'éducation, à savoir :

- Réorienter l'éducation vers un développement durable ;
- Mieux sensibiliser le public ;
- Promouvoir la formation.

Dans le Plan d'Action 21 est également formulé l'objectif de mettre sur pied pour 1996 des programmes nationaux d'éducation pour le développement durable.

➤ ***Organisation à Toronto en 1992 du Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et développement (ECO-ED 1992)***

Cette rencontre avait pour but de faire adopter les principes du développement durable tel que conçus par le monde économique. L'environnement est perçu comme une ressource à exploiter et l'éducation relative à l'environnement comme un instrument du développement durable.

➤ ***Organisation au Caire, du 5 au 13 septembre 1994, de la Conférence internationale sur la population et le développement.***

La Conférence du Caire a insisté sur le fait que les problèmes liés à l'accroissement de la population ont un impact sur la qualité de vie et sur l'environnement. Le rôle des femmes est vu comme décisif dans la solution de problèmes démographiques et environnementaux.

➤ ***Organisation à Athènes, du 26 au 30 juin 1995, d'un Atelier interrégional***

Cet atelier avait pour but de réorienter l'éducation relative à l'environnement vers *l'éducation pour le développement durable.*

L'Atelier d'Athènes a présenté l'éducation relative à l'environnement comme un instrument au service du développement durable dans une perspective de viabilité, de manière à optimiser le capital humain et à mieux gérer le capital naturel en atténuant les impacts de l'activité humaine sur l'environnement.

➤ ***Organisation en novembre 1997, à Montréal, du Forum francophone international Planète'ERE de l'éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable.***

A l'occasion de cette rencontre, une nouvelle notion est mise de l'avant : celle de *l'avenir viable*. Cette dernière apparaît comme une redéfinition de la notion du développement durable, elle-même associée à la notion de viabilité.

L'éducation est envisagée comme un outil de mobilisation, de transformation sociale et de développement de la citoyenneté dans la perspective d'un développement équitable et durable.

- *Organisation du 8 au 12 décembre 1997, sous le patronage de l'UNESCO et du gouvernement grec, à Thessalonique de la Conférence internationale sur l'environnement et la société - Éducation et sensibilisation du public à la viabilité*

La Conférence de Thessalonique a marqué un tournant pour l'éducation relative à l'environnement du fait qu'elle l'a inscrite désormais dans la perspective de l'éducation pour l'avenir viable, au service du développement durable. La notion de viabilité embrasse les questions non seulement d'environnement, mais aussi de pauvreté, de population, de santé, de sécurité alimentaire, de démocratie, de droits de l'être humain et de paix. La viabilité est, en dernière analyse, un impératif éthique et moral qui implique le respect de la diversité culturelle et du savoir traditionnel »

1.1.3. Les finalités de l'ERE

En s'appuyant sur les document de l'UNESCO dans le cadre du Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE), SAUVE envisage les finalités de l'ERE sous trois principales perspectives, à savoir une perspective environnementale, une perspective éducative et une perspective pédagogique (SAUVE, 1997).

- Dans une perspective environnementale, l'ERE vise à préserver, à restaurer et à améliorer la qualité de l'environnement, support à la vie et à la qualité de vie.
- Dans une perspective éducative, il s'agit de favoriser le développement optimal des personnes et des groupes sociaux à travers leur relation à l'environnement.
- Dans une perspective pédagogique, l'ERE veut contribuer à promouvoir le développement d'une éducation plus adaptée à la réalité du monde actuel et aux besoins des sociétés contemporaines, dont la transformation sociale elle-même.

Ainsi, dans une perspective environnementale, l'ERE apparaît comme une éducation pour l'environnement. Dans une perspective éducative, l'ERE est une éducation pour le développement optimal des personnes et des groupes sociaux, en relation avec l'environnement. Enfin, dans la perspective pédagogique, l'ERE est un mouvement éducationnel pour le développement d'une éducation plus pertinente, en regard des caractéristiques du monde contemporain.

En 2008, les experts en ERE de l'asbl belge Réseau IDEE envisagent les finalités de l'ERE sous trois autres angles possible: par l'Homme et l'environnement, par l'environnement et par et pour l'éducation.

- Par l'Homme et l'environnement: l'ERE vise à rendre compatible le fonctionnement de l'humanité avec l'écologie globale de la planète en privilégiant la participation des citoyens à la gestion responsable et solidaire de l'environnement et des ressources.
- Par l'environnement: l'ERE vise l'épanouissement des personnes et des communautés à travers leurs relations à l'environnement et à la nature.
- Par et pour l'éducation: l'ERE reconnaît l'accès à l'éducation comme un droit fondamental et comme un levier indispensable dans l'établissement des relations entre les hommes et l'environnement.

1.1.4. Les buts de l'ERE

La charte de Belgrade adoptée en 1975 lors du Colloque International UNESCO-PNUE a formulé un but global de l'ERE. Le but ainsi formulé consiste à former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux.

Deux ans plus tard, en 1977, la Conférence de Tbilissi formule des buts plus détaillés et fournis de l'ERE (UNESCO-UNEP, 1977):

- aider à faire clairement comprendre l'existence et l'importance de l'interdépendance économique, sociale, politique et écologique dans les zones tant urbaines que rurales;
- donner à chaque individu la possibilité d'acquérir les connaissances, le sens des valeurs, les attitudes, l'intérêt actif et les compétences nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement ;
- inculquer de nouveaux modes de comportement aux individus, aux groupes et à la société dans son ensemble ;
- donner aux individus la possibilité de se doter d'un environnement écologiquement viable, économiquement performant et socialement équitable en tenant compte des aspects qui concernent le monde entier ;
- faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux économiques et sociaux et encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier ;
- mettre l'accent sur l'interdépendance entre les peuples et chercher à changer les mentalités et les comportements de chacun pour construire un monde juste, solidaire et durable ;
- répondre aux besoins du développement durable en formant des ressources humaines pour optimiser la productivité, en encourageant le progrès technique et en faisant la promotion des conditions culturelles qui favorisent les changements sociaux et économiques. La finalité est de rendre plus efficace l'utilisation de toutes les formes de capital (y compris l'humain) pour assurer une croissance économique rapide et plus équitable tout en réduisant les incidences sur l'environnement;
- changer les valeurs et les façons de vivre (consommation, production, etc.) ;

- assurer une diffusion des savoirs afin de permettre l'avènement d'une culture de changement propice au développement durable .

Les buts (mais aussi les finalités, les objectifs généraux) connaissent des changements au fil de l'évolution des défis sociaux, économiques et environnementaux. Ainsi, Lucie SAUVE reconsidère les buts de l'ERE selon la charte de Belgrade et les recommandations de la conférence de Tbilissi en les classifiant dans une perspective environnementale, éducative et pédagogique.

A. Dans une perspective environnementale, l'ERE vise à doter les citoyens d'un savoir-agir et d'un vouloir-agir en fonction de la résolution des problèmes et d'une écogestion éclairée, axée sur le développement durable et la coévolution viable de l'espèce humaine et des autres formes de vie.

B. Dans une perspective éducative, il s'agit de favoriser, chez les personnes, le développement soutenu d'aspects cognitifs, affectifs, sociaux, moraux, et pratiques qui leur permettront d'optimiser le réseau des relations personne - société - environnement, contribuant ainsi au développement de sociétés viables, harmonieuses.

C. Dans une perspective pédagogique, l'ERE veut contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques rattachée à un paradigme éducationnel inventif.

1.1.5. Les objectifs généraux de l'ERE

Le rapport final de la conférence de Tbilissi en 1977 a repris à l'identique les objectifs de la charte de Belgrade mais en omettant un objectif sur les six initiaux. Ces objectifs sont répartis en catégories suivantes:

- Prise de conscience;
- Connaissances;
- Etat d'esprit (attitudes et valeurs);
- Compétence;
- Capacité d'évaluation (Charte de Belgrade);
- Participation.

Lucie SAUVE décortique une fois de plus ces objectifs sous les trois perspectives de base de l'ERE à savoir la perspective environnementale, la perspective éducative et la perspective pédagogique. La liste des objectifs proposés enrichit celle de l'UNESCO (SAUVE,1997) en précisant les objectifs opératoires qui s'y rattachent.

A. Selon les perspectives environnementale et éducative de l'ERE:

- Prise de conscience

a. Prendre conscience de l'environnement

- Reconnaître l'importance de l'environnement comme support à la vie.
- Percevoir l'environnement comme une réalité globale et complexe.
- Percevoir l'environnement comme une réalité contextuelle.

b. Prendre conscience du réseau des relations personne - société - environnement

- Percevoir la personne comme membre d'un groupe social avec lequel elle est en interaction dans un environnement donné.
- Reconnaître les richesses et les ressources de l'environnement.
- Saisir le lien entre la qualité de l'environnement et la qualité de vie.
- Percevoir l'impact des activités humaines (dont ses propres activités) sur l'environnement et de l'environnement sur les activités humaines.
- Reconnaître l'impact des valeurs sociales sur la relation personne - environnement.

c. Se sensibiliser aux problèmes environnementaux et à la nécessité d'une écogestion éclairée.

- Reconnaître l'existence de problèmes environnementaux
- Reconnaître le lien étroit entre les problèmes environnementaux et les problèmes sociaux.
- Saisir l'importance et la diversité de ces problèmes.
- Reconnaître la nécessité du changement dans nos modes de relation avec l'environnement

- Connaissances

a. Apprendre à découvrir son environnement, milieu de vie.

- Caractériser les composantes biophysiques et socioculturelles de son milieu de vie
- Identifier les principales interrelations au sein de cet environnement.
- Connaître l'histoire environnementale de ce milieu et envisager des perspectives d'avenir.

b. Acquérir des connaissances sur l'environnement, réalité globale et systémique.

- Comprendre les concepts écologiques de base (par exemple: écosystème, populations et communautés, chaîne alimentaire, capacité de support du milieu, facteur limitant, etc.)
- Comprendre les concepts plus spécifiques à la science de l'environnement: développement durable, développement viable, impact environnemental, qualité de vie, etc.
- Connaître et comprendre l'impact des activités humaines sur l'environnement.

c. Acquérir des connaissances sur les caractéristiques des problèmes environnementaux, sur le processus de leur résolution de même que les outils d'écogestion.

- Identifier et comprendre les enjeux écologiques, sociaux et culturels d'un certain nombre de problèmes environnementaux.
- Cerner les caractéristiques générales de tout problème environnemental.
- Connaître les étapes de résolution de ces problèmes, de même que les caractéristiques particulières de ce processus.
- Identifier et caractériser différents moyens d'action possibles face à ces problèmes.
- Identifier et caractériser les principaux outils d'écogestion: législations, incitations économiques, développements technologiques, changement des modes de vie, éducation, etc.

- Etat d'esprit (Attitudes et valeurs)

a. Développer des attitudes favorables à l'optimalisation des relations personne - société - environnement

- Apprécier les aspects positifs de l'environnement.
- Développer un sentiment d'appartenance au milieu de vie.
- Développer un esprit critique à l'égard des valeurs sociales.
- Internaliser le centre de contrôle des événements et de son comportement.
- Développer un sens de la responsabilité à l'égard de l'environnement.
- Accroître sa motivation à agir en faveur de l'environnement

b. Clarifier ses valeurs en regard du réseau des relations personne - société - environnement

- Prendre conscience de ses croyances, attitudes et comportements.
- Considérer des formes alternatives de penser et d'agir.
- Choisir délibérément ses valeurs, en toute connaissance de cause.
- S'assurer que ses actions sont en accord avec les valeurs choisies

- Compétences

a. Développer des habiletés de résolutions de problèmes environnementaux. Savoir...

- repérer, analyser et diagnostiquer un problème;
- trouver, évaluer et traiter l'information relative à un problème;
- analyser les valeurs impliquées dans un problème;
- trouver et évaluer des solutions;
- prendre une décision;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action;
- exercer un suivi;
- communiquer (informer, discuter, négocier, convaincre);
- agir dans un champ professionnel au sein d'une équipe interdisciplinaire.

b. Acquérir des compétences relatives à l'écogestion.

Parmi les outils à exploiter: l'aménagement du territoire, les interventions législatives, les incitations économiques, l'éducation, etc.

- Participation

a. Adopter des conduites personnelles en congruence avec les connaissances, compétences et valeurs acquises relativement au réseau de relation personne - société - environnement.

- Adopter des habitudes de vie et de consommation cohérentes avec les connaissances, compétences et valeurs acquises...
- Exercer une vigilance à l'égard des dangers qui menacent l'environnement.
- S'engager dans une démarche d'apprentissage permanent, autodidacte, en regard de réseau personne - société - environnement.

b. Acquérir une expérience dans la participation active, individuelle ou collective, à des projets d'action visant à résoudre les problèmes environnementaux et à mieux gérer notre relation avec l'environnement.

- Aménager son milieu de vie en fonction de sa conscience environnementale.
- Susciter des projets communautaires.
- Participer à de tels projets.
- Appuyer les actions entreprises par les groupes environnementaux, si on les juge pertinents.

B. Selon la perspective pédagogique de l'ERE:

Selon cette perspective, les objectifs généraux de l'ERE peuvent être formulés ainsi:

- Ouvrir l'école sur le milieu de vie.
- Promouvoir une pédagogie interdisciplinaire.
- Promouvoir l'implication active de l'élève dans le processus d'apprentissage.
- Promouvoir l'apprentissage coopératif.
- Stimuler l'approche expérientielle de la réalité.
- Promouvoir le recours à la démarche de résolution de problèmes réels.

1.1.6. Les principes directeurs de l'ERE

La conférence de Tbilissi a formulé 12 principes directeurs de l'ERE dont s'inspirent plus auteurs et chercheurs en ERE depuis plus de trente ans (UNESCO-PNUE, 1977).

Ainsi l'Education Relative à l'Environnement devrait:

- considérer l'environnement dans son ensemble - naturel et créé par l'homme, technologique et social (économique, politique, technologique, historico-culturel, moral, esthétique) ;

- être un processus continu : elle devrait débiter au niveau préscolaire et se poursuivre au niveau scolaire, ainsi que sur le plan non scolaire ;
- adopter une approche interdisciplinaire faisant appel aux ressources de chaque discipline de façon à placer les problèmes de l'environnement dans une perspective globale et équilibrée ;
- examiner les principales questions d'environnement dans une optique locale, nationale, régionale et internationale, afin que les élèves aient une idée des conditions environnementales existant dans d'autres régions géographiques ;
- être axée sur les situations actuelles et futures de l'environnement tout en tenant compte de la perspective historique ;
- insister sur la valeur et la nécessité d'une coopération locale, nationale et internationale pour prévenir et résoudre les problèmes d'environnement ;
- étudier systématiquement les aspects environnementaux des plans de développement et de croissance ;
- faire participer les élèves à l'organisation de leurs expériences d'apprentissage et leur donner l'occasion de prendre des décisions et d'en accepter les conséquences ;
- établir un rapport, pour les élèves de tous les âges, entre la sensibilisation à l'environnement, l'acquisition de connaissances, l'aptitude à résoudre les problèmes et la clarification des valeurs, en mettant spécialement l'accent sur la sensibilisation des plus jeunes aux problèmes d'environnement qui se posent dans leur propre communauté ;
- aider les élèves à déceler les symptômes et les causes réelles des problèmes d'environnement ;
- mettre l'accent sur la complexité des problèmes d'environnement et donc sur la nécessité de développer le sens critique et les compétences nécessaires à la solution des problèmes ;
- utiliser des milieux éducatifs divers et une large gamme de méthodes pour communiquer et acquérir des connaissances sur l'environnement, en mettant dûment l'accent sur les activités pratiques et les expériences personnelles.

S'inspirant de principes directeurs de l'ERE élaborés lors de la conférence de Tbilissi par l'UNESCO et le PNUE et de différents travaux de chercheurs en ERE, SAUVE dresse une nouvelle liste de principes directeurs en les catégorisant en trois perspectives: environnementale, éducative et pédagogique (SAUVE, 1997).

A. Dans une **perspective environnementale**, l'ERE devrait favoriser:

- une conception globale et systémique de l'environnement, où les composantes biophysiques (naturelles ou anthropiques) sont en étroites interrelations avec les composantes socioculturelles;
- une approche de l'environnement tant local, régional, national qu'international;
- une approche historique de l'environnement: tenir compte des perspectives du passé, du présent et du futur;

- une approche ethnologique de l'environnement: tenir compte des représentations sociales de l'environnement, des aspects culturels de la relation des groupes sociaux avec l'environnement;
- l'étude de problèmes environnementaux réels, permettant d'identifier les symptômes et de révéler les causes véritables de ces problèmes;
- le développement de compétences relatives à la résolution de problèmes (dont la prise de décision) et à l'écogestion;
- l'exercice de la participation active à la résolution des problèmes et à l'écogestion dans la perspective du développement de sociétés viables.

B. Dans une **perspective éducative**, l'ERE devrait favoriser:

- l'apprentissage continu et permanent, à tous les âges et dans tous les secteurs d'activités;
- le développement des multiples dimensions de la personne (cognitive, affective, sociale, morale et praxique);
- le développement d'une compétence éthique;
- le développement d'un souci de rigueur et d'un esprit critique;
- l'exercice et la valorisation de la coopération dans l'apprentissage et dans la résolution des problèmes environnementaux;
- le développement de compétences liées à la transformation sociale, dans la perspective du développement de sociétés viables, harmonieuses.

C. Dans la perspective pédagogique, l'ERE devrait favoriser:

- la pédagogie de terrain;
- une orientation communautaire: le milieu communautaire peut être lieu, ressource, agent et but de l'apprentissage;
- l'expérience concrète, directe;
- l'assouplissement des structures institutionnelles: exploitation des possibilités de décloisonnement spatio-temporel et disciplinaire;
- l'interdisciplinarité;
- la participation de sujet à la gestion de l'apprentissage;
- le travail coopératif.

1.1.7. Les acteurs de l'ERE

D'entrée de jeu, nous pouvons affirmer que tout citoyen d'un pays ou d'une nation est un acteur de l'ERE dans sa vie sociale ou professionnelle. La société étant hiérarchisée par classes sociales, politiques, religieuses et professionnelle, il existe aussi une catégorisation des acteurs de l'ERE selon leurs champs d'activités respectifs.

Les acteurs de l'ERE sont des personnes et des organisations qui s'engagent comme accompagnateurs, facilitateurs de changements de comportements individuels et collectifs.

Ils s'appuient sur une diversité d'approches et méthodologies pour toucher un large public allant des enfants et des jeunes en milieu scolaire ou non, à des adultes en milieu professionnel ou non, valides et moins valides, des publics mixtes et diversifiés, de toutes origines socioculturelles.

Les acteurs de l'ERE sont eux-mêmes en réflexion en lien avec d'autres acteurs, et cherchent à s'outiller et à se former de manière continue.

Le monde de ce qu'on appelle "les acteurs de l'ERE" est dès lors large lorsque l'on considère deux grands types d'acteurs: ceux dont c'est la mission principale et ceux dont ce n'est pas la mission principale. En voici une liste non exhaustive (Réseau IDEE, 2008):

(1) Les acteurs dont l'ERE est la mission principale

Il s'agit d'associations, d'organisations et de personnes qui se donnent l'ERE pour objectif prioritaire dans leurs activités professionnelles et/ou bénévoles. Elles sont souvent issues de la société civile.

Ces associations et organisations proposent une diversité d'activités, services et structures d'accueil spécifiques:

- des animations;
- des ateliers et des stages;
- des campagnes éducatives et de sensibilisation;
- des conférences et des séminaires;
- des formations;
- l'accompagnement des projets;
- des classes de découvertes;
- des fermes d'animation;
- des écomusées.

(2) Les acteurs dont l'ERE n'est pas la mission principale

Un nombre croissant de personnes et d'organisations s'engagent à travers leurs métiers, leurs loisirs et leurs quotidiens à mener des projets en ERE et à répercuter des messages d'ERE sous des formes très variées. Autant de personnes et d'organisations qui croisent leurs perspectives (économiques, sociales, culturelles et éducatives) avec des dimensions environnementales et éducatives.

Ils contribuent ainsi à amplifier des mouvements de changements dans notre société:

- des parents, des jeunes, des citoyens;
- des enseignants (maternel, primaire, secondaire et universitaire);
- des animateurs de mouvements de jeunesse;
- des éducateurs;
- des travailleurs socio-culturels;
- des organisations d'événements (festivals, forum);
- des artistes (peintres, sculpteurs, cinéastes, écrivains, dessinateurs, metteurs en scène);

- des gestionnaires d'entreprises;
- des syndicalistes;
- des élus;
- des agriculteurs;
- des associations de défense de l'environnement et de la nature;
- des associations et ONG d'autres horizons;
- des bibliothécaires;
- des membres du corps médical et de la promotion de la santé
- des scientifiques, des philosophes;
- des journalistes;
- des fonctionnaires;
- des artisans;
- des représentants de cultes

1.1.8. L'ERE face aux défis environnementaux

Les défis environnementaux auxquels l'ERE fait face sont multiples et en constante évolution dans le temps et dans l'espace. Les acteurs de l'ERE tentent de s'y adapter selon plusieurs approches et méthodologies dans un élan de gestion rationnelle de notre environnement.

Ces défis sont de plusieurs ordres et de domaines variés; la liste qui suit est loin d'être exhaustive mais abordent toutes les questions qui préoccupent le monde actuel (Réseau IDEE, 2008).

1. Agriculture

- Promouvoir une agriculture qui respecte les sols, l'eau, la biodiversité, la santé ainsi que le bien-être animal.
- Sensibiliser à la lutte contre l'érosion génétique, les OGM et le brevetage du vivant.

2. Aménagement du territoire

- A la ville comme à la campagne, interpellier sur les limites de l'urbanisation et sur la gestion de l'espace à appréhender comme une ressource rare.
- Favoriser la participation à des aménagements de villes, villages et quartiers qui répondent aux enjeux environnementaux et aux besoins de la population : gestion écologique et durable de l'habitat, développement des transports publics, participation des citoyens, valorisation des commerces et services de proximité, multiplication de réseaux d'échanges, respect des diversités culturelles.

3. Alimentation

- Promouvoir une alimentation durable, enjeu crucial et transversal que l'on retrouve dans les thématiques "agriculture", "biodiversité", "consommation", "eau", "politique socio-économique", "énergie et climat", "mobilité", "relations Nord-Sud", "santé".

4. Biodiversité

- Promouvoir la gestion écologique des terres agricoles ainsi que des espaces verts privés et publics.
- Favoriser la protection et la restauration des espaces naturels ou semi naturels en vue de maintenir et développer la diversité de la faune et de la flore.

5. Consommation

- Promouvoir le droit pour tous les citoyens à satisfaire ses besoins de base (alimentation, logement, chauffage, rapports sociaux).
- Contribuer à une société qui fonctionne avec moins de biens et plus de liens (sobriété et solidarité).
- Encourager un contrôle rigoureux des messages incitant à la surconsommation, notamment les messages publicitaires.

6. Eau

- Encourager une gestion écologique du capital "eau" : l'utilisation rationnelle de l'eau potable, la récupération de l'eau de pluie, la réduction conséquente des rejets polluants.
- Promouvoir l'eau comme un bien commun, non marchand.

7. Energie et climat

- Contribuer à une réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre en vue de lutter contre le réchauffement climatique, en diminuant la consommation d'énergie et le recours aux énergies fossiles, en augmentant le recours aux énergies renouvelables.
- Etre attentif aux inégalités sociales en matière d'accès à l'énergie.
- Mettre en perspective les écobilans de solutions technologiques, celles-ci pouvant avoir des effets pervers dommageables.
- Ne pas encourager les agrocarburants.
- Inciter à la réduction de la consommation de viande.
- Promouvoir les aliments de saisons et locaux/régionaux.

8. Mobilité

- Décourager l'utilisation accrue de transports émetteurs de gaz à effets de serre (camions, voitures, avions) et consommateurs d'espace.
- Encourager une mobilité douce (marche, vélo...), l'offre et l'utilisation de transports publics (respectueux de l'environnement).
- Etre attentif à l'accessibilité des services (médicaux, sociaux, commerciaux ...), des infrastructures (culturelles, sportives, scolaires...) et des logements.
- Favoriser de nouvelles manières d'envisager la mobilité.

9. Politique socio-économique

- Face aux systèmes socio-économiques dominants aujourd'hui, promouvoir des modèles et des espaces de négociation qui prennent mieux en compte les dimensions sociales et environnementales comme le développement durable, la décroissance, la simplicité volontaire.

- Promouvoir des modes de production, de distribution et de consommation visant à gérer durablement les ressources et intégrant les valeurs de solidarité et de sobriété notamment en favorisant les circuits courts, le commerce équitable, les échanges de services, la récupération, la réutilisation.

10. Santé

- Développer des ponts entre l'ERE et la promotion de la santé.
- Sensibiliser à la contamination chimique et la pollution de l'air, de l'eau et des sols et promouvoir notamment des politiques de prévention efficaces.
- Encourager de manière systématique le principe de précaution.
- Repenser les façons de soigner, aller vers une approche plus éducative de la médecine.

11. Tourisme

- Promouvoir un tourisme éthique et équitable, respectueux de l'environnement.
- Développer l'attrait d'un tourisme de proximité

2. Revue de la littérature

C'est au début des années 70 que les premières bases conceptuelles de l'éducation relative à l'environnement (ERE) ont été formulées à l'occasion de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972. Cette dernière tenta de porter à l'attention mondiale la détérioration des systèmes de support à la vie et l'épuisement des ressources collectives. L'éducation fut alors reconnue comme un important outil de prévention et de résolution de ces problèmes, et l'on recommanda la mise sur pied d'un Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE), parrainé par l'Unesco et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (SAUVE,1997).

C'est grâce à ce programme que naîtra en 1976 la charte de Belgrade qui va définir les finalités, les buts et les principaux principes directeurs de cette dimension de l'éducation. En 1978 le rapport final de la Conférence intergouvernementale de Tbilissi précisa ces éléments théoriques et formula des recommandations pour la mise en œuvre de l'ERE (COISMAN-KELLY,1985 cité par SAUVE, 1997). A la suite de cette conférence, il a été admis que l'éducation relative à l'environnement devrait être intégrée à tous les niveaux du système scolaire dans son ensemble, afin que le grand public et de nombreux groupes professionnels acquièrent les connaissances, la compréhension, les aptitudes et le sens des valeurs dont ils ont besoin pour participer à la recherche de solutions en matière d'environnement (Unesco,1977 cité par KABUYA KABEYA, 2004).

En 2010, dans le tome 1 de "Traité de gestion de l'environnement tropical", Maldague soutient que la solution des problèmes aigus qui sont à l'origine de la crise de l'environnement humain et du développement exige une large prise de conscience de la gravité de la situation que connaissent actuellement la biosphère et la société tout entière(...). On ne peut apporter de véritables solutions aux problèmes de l'environnement en partant de bases strictement techniques. Le développement durable, comme l'amélioration de la qualité de l'environnement, indispensables au bien-être des hommes, impliquent que l'on puisse faire naître dans l'esprit de ceux-ci, grâce à l'éducation mésologique, un profond changement d'attitude et de comportement vis-à-vis de la biosphère, dans un vaste esprit de responsabilité et de solidarité (MALDAGUE, 2010)

Depuis plus de 30 ans l'ERE a connu et continue à connaître une réelle évolution sur les plans théorique, conceptuel et pratique. Plusieurs chercheurs issus de différents horizons scientifiques ont élaboré des théories et des modèles éducationnels dans le but ultime d'ancrer l'ERE dans la science globale de l'éducation comme une dimension essentielle pour une prise de conscience collective et mondiale sur les problèmes environnementaux.

Ainsi, vingt ans après sa naissance, le domaine de l'ERE correspond en réalité à une mosaïque de conceptions spécifiques, dont les pièces isolées n'ont pas encore été rassemblées dans une vision d'ensemble malgré les multiples recherches menées à l'échelle mondiale.

La diversité des conceptions de l'ERE s'explique par de nombreux facteurs. Entre autres: la diversité des conceptions sous-jacentes de l'environnement, de l'éducation et de la relation éducation-environnement; les différentes perspectives selon lesquelles il est possible

d'envisager l'éducation relative à l'environnement; enfin la pluralité de cadres de référence ou peuvent s'inscrire les interventions en ERE (SAUVE,1997).

Ainsi l'ERE est de plus en plus pensée dans une logique de partenariat entre différents acteurs de la communauté et de la société. Dans une perspective socio-constructiviste, le partenariat peut mettre à profit la diversité de ces regards sur le monde et de ces pratiques pour la construction d'un savoir plus riche, plus pertinent, plus crédible, plus utile, concernant l'environnement, et plus spécifiquement notre relation à l'environnement. Le partenariat peut réunir des personnes provenant de différents champs disciplinaires, de différents secteurs d'intervention professionnelle, de différentes cultures sociales et/ou organisationnelles ; il peut devenir ainsi le créneau d'un véritable « dialogue de savoirs » (selon l'expression d'Alberto Alzate Patiño, 1993) : dialogue de savoirs de type scientifique comme de types expérientiel, traditionnel, de sens commun, etc. Également, parce qu'il ouvre sur le milieu, le partenariat peut offrir des créneaux d'éducation ou de formation en situation réelle : il offre alors les conditions d'un apprentissage dans l'action, pour le développement d'un « savoir-action » (SAUVE, 2002)

Aujourd'hui le plus grand défi des nations est de parvenir à intégrer harmonieusement l'ERE dans le cursus scolaire des élèves. Plusieurs pays ont déjà donné le ton en intégrant tant bien que mal l'éducation relative à l'environnement dans le cursus scolaire (primaire et secondaire). Les pays tels que la France, la Belgique, l'Espagne ont choisi la voie de la transversalité pour inscrire l'environnement aux curricula scolaires. Dans cette visée, l'environnement, présenté comme un thème intégrateur (ou « générateur ») ou encore comme un « domaine général de formation », traverse l'ensemble des matières scolaires et devient un pôle d'intégration intra-, multi- ou interdisciplinaire. Ainsi, pour le cas du Québec, l'« environnement et la consommation » constituent l'un des cinq domaines généraux de formation prescrits aux cursus du primaire et du secondaire (SAUVE, BERRYMAN et BRUNELLE, 2003).

Les pays africains ne sont pas restés en marge de ces réformes éducationnelles mondiales en vue de l'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire tel que recommandé par le rapport final de la conférence de Tbilissi. La dimension éducative relative aux questions environnementales est essentielle à la gestion durable de la richesse environnementale des pays africains. Les pays tels que le Mali, la Zambie et la Tanzanie, pour ne citer que ceux là, tentent depuis le début des années 2000 d'intégrer l'ERE dans leurs systèmes scolaires à travers des programmes efficaces d'éducation et de formation relative à l'environnement avec l'aide des partenaires nationaux et internationaux (GreenCom/USAID, 2000).

En 2010, toujours dans son "Traité pour la gestion de l'environnement tropical" Maldaque souligne qu'il est capital de dispenser un enseignement relatif au changement planétaire dans les écoles et que le sujet est par nature interdisciplinaire, le plus efficace est d'intégrer cet enseignement dans le programme scolaire existant.

Cela étant, il convient toutefois de garder à l'esprit certains grands principes, afin que les programmes d'enseignement assurent aux élèves:

- une connaissance approfondie des problèmes;
- une formation à l'analyse des questions et aux investigations les concernant;
- une formation à l'élaboration de solutions au problème posé;
- dans toute la mesure du possible, un espace interne de maîtrise des problèmes.

CONCLUSION PARTIELLE

Le premier chapitre de notre travail vient de poser les bases théoriques et conceptuelles de l'ERE. Au premier point, il a été question de définir l'ERE, d'en donner sa chronologie historique, de préciser ses finalités, ses buts et ses principes directeurs tels qu'ils ont été fixés par les conférences de Tbilissi et de Belgrade. Dans ce même chapitre, nous avons rappelé les acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans le processus de mise en œuvre de l'ERE et les défis que ces acteurs doivent prendre en considération dans leur travail respectif.

Le deuxième point a été consacré à la revue de la littérature. Celle-ci avait pour objectif d'explorer les théories, les idées et les opinions de chercheurs qui ont concouru au développement de l'ERE comme dimension intégrante de la science de l'éducation et outil de lutte contre la dégradation de l'environnement.

CHAPITRE 2. MILIEU, MATERIELS ET METHODES

La validité d'un travail scientifique se justifie par le matériel et les méthodes utilisés pour atteindre les objectifs de l'étude. Ainsi tout au long de notre travail, chaque étape nécessitait un matériel et des méthodes spécifiques en vue d'atteindre les buts poursuivis.

1. Zone d'étude

1.1. Situation géographique et administrative

Nous avons choisi la ville-province de Kinshasa pour mener nos activités et recherches dans le cadre de ce travail.

La province urbaine de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo est comprise entre 4° et 5° de latitude SUD et entre 15° et 16° 30' de longitude EST. La ville a comme limites géographique la Province du Bandundu au NORD-EST, la province du Bas-Congo au Sud et la République du Congo à l'OUEST (MECNT, 1999). C'est une ville politico-administrative, subdivisée en 4 Districts, 24 communes dont 5 périurbaines et près de 400 quartiers, sur une superficie de 9.965 Km² (BCECO, 2012).

1.2. Climat

Le climat de la province de Kinshasa appartient au type AW4 selon la classification de Koppen. C'est un climat tropical chaud et humide (soudano-guinéen) caractérisé par:

- une saison de pluie de 8 mois allant de mi-septembre à mi-mai avec une inflexion de pluviosité entre Décembre et Février;
- une saison sèche de 4 mois s'étendant de mi-mai à mi-septembre;
- une température moyenne du mois le plus froid (Aout) égale à 20°C et 26°C pour le mois le plus chaud;
- une moyenne annuelle de l'humidité égale à 79%, oscillant entre un minimum de 71% et un maximum de 84%.

1.3. Hydrographie

L'hydrographie de la Ville-Province de Kinshasa comprend le Fleuve Congo, des rivières et des affluents qui s'y jettent. Le réseau hydrographique est composé de rivières de diverses dimensions qui prennent leurs sources principalement des collines, coulent du Sud vers le Nord, et se jettent dans le Fleuve Congo. Ces rivières sont soit de sources locales comme Kalamu, Gombe, Makelele et Funa, soit de sources allogènes comme N'djili, Nsele, Maïndombe et Bombo-Lumene.

1.4. Végétation

La végétation qui pousse dans la Ville-Province de Kinshasa est constituée en règle générale de savanes parsemées d'arbustes et entrecoupées de steppes et de galeries forestières de faibles densité et dimensions. Ces savanes cèdent de plus en plus de place à l'avancée urbanistique et ne se situent plus que sur les collines et le Plateau des Bateke. Les pentes sont

couvertes de forêts secondaires tirées des actions anthropiques. Des forêts secondaires semi-caducifoliées subéquatoriales et des savanes arbustives de type guinéen sont observées dans la Commune de Mont Ngafula, le long de la Route de Matadi. La végétation marécageuse pousse dans le Pool Malebo.

La Ville-Province de Kinshasa compte trois aires protégées sous gestion de l'ICCN à savoir le Jardin Botanique et Zoologique de Kinshasa, le Parc de la Nsele et le Domaine de chasse de Bombo Lumene.

1.5. Géomorphologie et géologie

Les caractéristiques des sols de la Ville-Province de Kinshasa sont fonction de la structure géomorphologique de l'endroit où l'on se trouve. Ainsi, elles sont différentes sur le massif du Plateau des Bateke, sur les collines, dans les plaines ou dans les marécages. De manière générale, ces sols sont essentiellement sablonneux avec quelques éléments particuliers. Ils ont une faible capacité de rétention d'eau et présentent par conséquent une utilité marginale pour les activités agricoles (MECNT 1999).

Le soubassement précambrien affleure en aval de Kinshasa à la hauteur des rapides situés au pied du Mont Ngaliema ainsi qu'en amont de la N'djili au Sud de Kinshasa. Ce substrat est composé essentiellement de roches gréseuses rouges et finement stratifiées appartenant à la série de l'Inkissi, partie supérieure du système schisto-gréseux. Ces couches montrent par endroit, un pendage léger, signe d'ondulation dans le socle. Dans les collines les plus élevées du site et sous le plateau des Bateke, le secondaire est recouvert de tertiaire. Le cénozoïque couvre le secondaire en légère discordance, sa base ou "série de grès polymorphes" est formée de grès tendres ou de sables, d'âge paléogénique, contenant d'importantes quantités de grès silicieux facilement mobilisable (PAIN, 1975 cité par HABARI, 2004). Ceux-ci protègent notamment par leur assise épaisse et solide, les grès blancs du secondaire. Par ailleurs, la partie supérieure appelée "série ocre" appartenant au néogène est essentiellement formée de sables fins et argileux sans stratification apparente, généralement ocres ou bruns foncés, décolorés en surface et qui seraient d'origine fluviale (PAIN, 1984 cité par HABARI, 2004).

1.6. Sols

Les sols de Kinshasa sont sableux, riche en fer et en alumine, et soumis à l'action d'un climat chaud et humide. Ils appartiennent au groupe des sols tropicaux.

La couverture sableuse des collines provient du démantèlement du plateau. Le matériel originel est donc le même. Ce sont des sables du type Kalahari (MUAMBI, 1968 cité par HABARI, 2004).

Le sol est de type arénoferrasol de la classification des sols du Congo. Ces sols sont constitués par des sables fins avec une teneur en argile généralement inférieure à 20%. Ils sont caractérisés par une faible teneur en matière organique et un degré de saturation du complexe absorbant faible (SYS, 1961 cité par HABARI, 2004).

2. Collecte des données

Deux types de données ont été mis à profit pour la récolte des données et des renseignements relatifs à notre étude. Il s'agit des données primaires et des données secondaires.

a. Les données secondaires

Grace à la méthode documentaire nous avons pu consulter les rapports d'atelier ou de conférence, les mémoires, les thèses, les articles scientifiques et les données statistiques traitant de près ou de loin des questions de l'éducation en général et de l'ERE en particulier afin de les analyser et d'en sortir l'essentiel pour notre travail. Ces documents ont été obtenus sur internet, dans les bibliothèques publiques et universitaires, auprès du MECNT et du Ministère de l'EPSP.

C'est à ce niveau que nous avons analysé le programme d'enseignement scolaire en vigueur en RDC pour situer la place des questions relatives à l'environnement dans l'enseignement scolaire.

La consultation des rapports de conférences internationales sur l'ERE nous a permis de comprendre les fondements historiques, théoriques de l'ERE institués par l'PNUE et l'UNESCO. Par là nous faisons allusions aux conférences de Belgrade et de Tbilissi.

b. Les données primaires

La récolte des données secondaires a été possible par la réalisation d'une enquête quantitative avec les élèves des écoles conventionnées catholiques de Kinshasa et des entretiens individuels avec quelques enseignants de ces mêmes écoles. Nous sommes aussi entrés en contact avec les personnes ressources spécialistes de la gestion et de la protection de l'environnement pour avoir leurs avis et opinions sur le sujet de notre travail.

- Enquête quantitative

L'enquête quantitative réalisée dans 50 écoles publiques d'obédience catholique qu'il a été possible d'évaluer les notions et les connaissances des élèves de sixième année (peu importe l'option) sur quelques questions relatives à l'environnement.

La première étape de l'enquête a consisté à répertorier les différentes écoles conventionnées catholiques de niveau secondaire qui fonctionnent dans la ville urbaine de Kinshasa. Pour cela, nous nous sommes rendus à la Coordination des écoles conventionnées catholiques de Kinshasa afin d'obtenir le répertoire actuel de ces écoles. L'obtention de ce répertoire a été possible après la formulation d'une demande écrite auprès de l'Abbé coordonnateur des écoles conventionnées catholiques de Kinshasa. La deuxième étape a consisté au comptage des écoles conventionnées catholiques de niveau secondaire. Le répertoire a fait état de 148 écoles conventionnées catholiques de niveau secondaire dans la ville de Kinshasa. C'est ce nombre qui a constitué la taille de la population cible grâce à laquelle nous avons effectué un échantillonnage aléatoire simple pour déterminer l'échantillon des écoles à enquêter. Nous

avons donc fixé la taille de notre échantillon au 1/3 de la population cible, soit 50 écoles conventionnées catholiques. L'échantillon étant précisé, il n'était cependant pas possible d'enquêter l'ensemble des élèves de sixième des 50 écoles échantillonnées. Ainsi avons nous fixé à cent le nombre d'élèves à enquêter à raison de deux élèves par école pour arriver à toucher l'ensemble des écoles échantillonnées à défaut de toucher l'ensemble des élèves.

L'objectif de cette enquête a consisté à:

- comprendre comment les élèves perçoivent l'environnement;
 - situer les questions environnementales dans l'enseignement scolaire actuel;
 - tenter d'évaluer les connaissances des élèves en rapport avec les questions environnementales;
 - comprendre les comportements des élèves vis-à-vis de l'environnement.
- Entretiens individuels

Par les entretiens individuels nous avons pu approcher les principales parties prenantes et personnes ressources impliquées dans le secteur de l'ERE en RDC: les enseignants, le ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) et celui de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), le PNUE et l'ONG Conservation Internationale (CI).

Pour ce qui est des enseignants, l'idéal aurait été d'organiser une série d'entretiens focalisés (focus group) pour croiser les opinions et les idées des enseignants sur les questions d'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire. Mais les horaires de cours des enseignants n'étant pas les mêmes, nous n'avons d'autres choix que de nous entretenir avec eux de manière individuelle sur le lieu de travail (à l'école). Dix enseignants ont accepté de répondre à nos questions individuellement pour faire part de leurs avis et opinions sur l'ERE et sur la possibilité d'intégrer cette dernière dans le programme d'enseignement en RDC.

Au Ministère de l'EPSP nous sommes entrés en contact avec le coordonateur du Programme d'Education pour la Santé et l'Environnement (PESE). Ce dernier ne disposait pas de temps matériel pour s'entretenir avec nous en profondeur. Nous avons donc contourné ce manque de façon indirecte lors des entretiens avec les enseignants. Ceux-ci nous ont fait part de ce que fait le Ministère de l'EPSP en matière d'éducation environnementale en milieu scolaire. La documentation sur internet nous a aussi permis de cerner davantage les activités du PESE en faveur de la promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire congolais.

Au niveau du MECNT, nous avons été au Centre National d'Information Environnementale (CNIE) comprendre et évaluer le rôle du MECNT dans la promotion de l'ERE en milieu scolaire et dans l'ensemble de la société congolaise.

Il nous était important d'approcher le PNUE étant donné qu'il est l'organisme qui milite depuis trois décennies pour la promotion de l'ERE dans le monde. Pour ce faire, nous avons sollicité un entretien avec un haut fonctionnaire du PNUE dans le but de comprendre la mission du

PNUE et du rôle possible qu'il pourrait jouer dans le développement et la promotion de l'ERE en RDC.

Nous avons aussi eu la possibilité d'entrer en contact avec le Directeur National de Conservation Internationale (CI), qui, au début des années 90 dirigeait un projet d'intégration de l'ERE dans les écoles de la réserve à Okapis à Maiko dans les provinces Orientale et du Nord Kivu. Il nous a fait part de son expérience quant aux stratégies et aux méthodologies d'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire.

3. Traitement et analyse des données

Nous avons préconisé des outils simples et pratiques pour la collecte des données sur le terrain:

- un protocole d'enquête quantitative pour l'évaluation des connaissances des élèves en matière d'environnement;
- des guides d'entretien utilisés lors des entretiens individuels avec les enseignants, les agents des ministères et les personnes ressources;
- un dictaphone qui a servi à l'enregistrement de tous les entretiens que nous avons réalisés;
- un carnet de notes pour retenir des éléments importants lors des observations directes et des discussions avant, pendant ou après les entretiens;

Les données recueillies, il était important de les traiter et de les analyser ensuite pour en extraire un contenu pertinent pour notre étude.

Pour ce faire, trois types de logiciel nous ont permis de traiter et d'analyser les données.

- Le logiciel SPHYNX nous a permis de bien élaborer le questionnaire d'enquête en vue d'avoir des réponses qui soient facilement utilisées par l'outil lors du traitement. Après la réalisation de l'enquête quantitative, le logiciel SPHYNX nous a permis d'opérer le dépouillement de toutes les réponses obtenues auprès des élèves enquêtés dans les différentes écoles échantillonnées. En dernier ressort, l'outil SPHYNX a permis de dégager les tendances et les catégories de réponses obtenues mais sans en préciser le pourcentage.
- Une fois les réponses dépouillées et les tendances globales dégagées, Microsoft EXCEL nous a permis de réaliser des graphiques des différentes réponses avec les pourcentages pour mieux percevoir les fréquences des réponses données et en comprendre le sens.
- Microsoft WORD nous a servi essentiellement à interpréter les réponses traduites en pourcentage grâce à EXCEL.

Une lecture perspicace des programmes d'enseignement scolaire nous a permis de mieux analyser les réponses des élèves et de mieux percevoir la place des questions environnementales dans l'enseignement scolaire.

Selon une approche systémique, l'ensemble des données recueillies auprès des différentes parties prenantes du système scolaire congolais, a été modélisé dans un schéma pour comprendre les dynamiques, les interactions et les interrelations qui coexistent dans le système scolaire.

CONCLUSION PARTIELLE

Le deuxième chapitre de notre travail nous a permis de développer avec plus de détails et de précision nos méthodes de collectes et de traitement des données récoltées sur le terrain. Il a mis un accent particulier sur la technique d'échantillonnage utilisée pour mener une enquête quantitative fiable. Ce même chapitre a précisé le milieu dans lequel nous avons mené nos recherches.

CHAPITRE 3. PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSIONS

1. Résultats

1.1. L'éducation relative à l'environnement et l'élève congolais

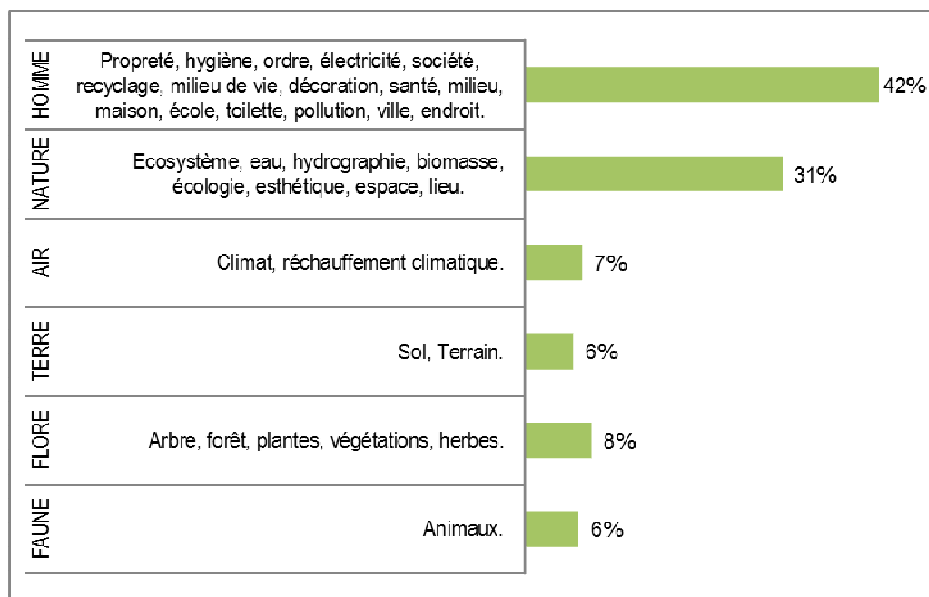
Pour rappel c'est grâce à une enquête quantitative réalisée dans 50 écoles publiques d'obédience catholique qu'il a été possible d'évaluer les notions et les connaissances des élèves sur quelques questions relatives à l'environnement.

L'objectif de cette enquête a consisté à:

- comprendre comment les élèves perçoivent l'environnement;
- situer les questions environnementales dans l'enseignement scolaire actuel;
- tenter d'évaluer les connaissances des élèves en rapport avec les questions environnementales;
- comprendre les comportements des élèves vis-à-vis de l'environnement.

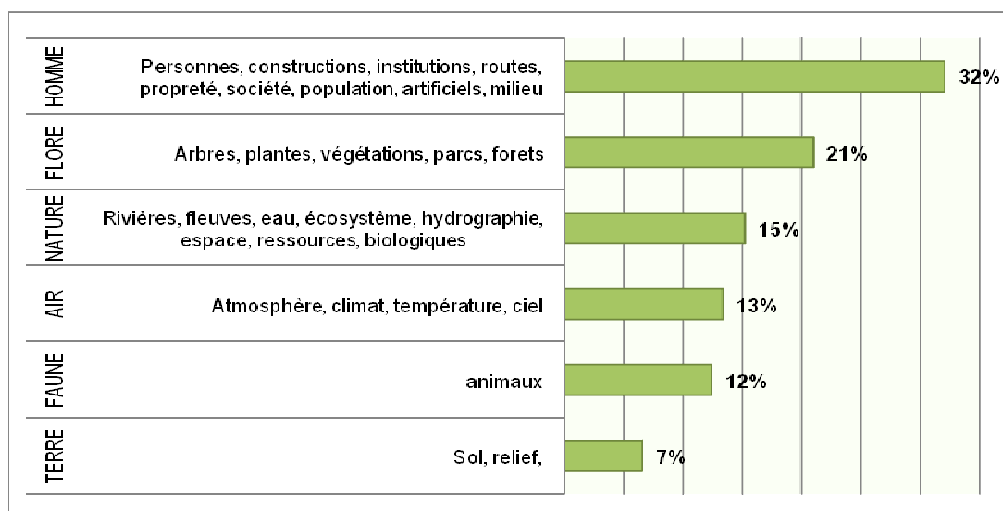
Les résultats des enquêtes sont présentés dans des graphiques accompagnés d'analyses et d'interprétations des tendances présentées.

Graphique 1: Perception de l'environnement



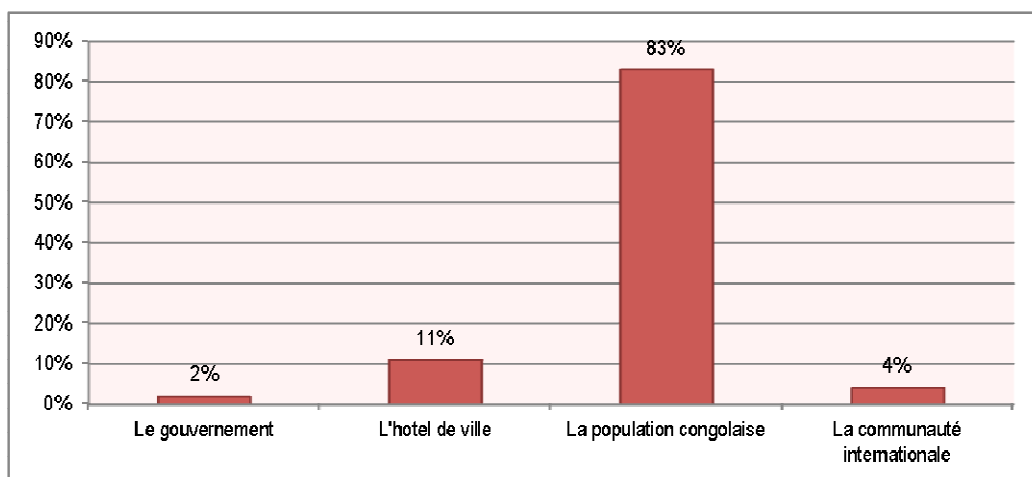
Les résultats recueillis démontrent que l'élève congolais place l'homme au centre de l'environnement et des problèmes qui s'y produisent; nous remarquons que **42%** des élèves font un lien étroit entre l'Homme et l'environnement. L'environnement est considéré comme Nature par les élèves à hauteur de **31%**. Ce faible pourcentage pourrait s'expliquer par le fait que les élèves n'entretiennent pas des relations étroites et positives avec cette nature dont ils font allusion. Ceci se confirme lorsque nous constatons que seuls **8%** des élèves interrogés perçoivent l'environnement comme flore et seulement **6%** le considèrent comme faune. En poussant le raisonnement plus loin, nous pouvons déjà comprendre à ce niveau que les élèves sont peu exposés aux matières relatives à l'environnement au cours de leur cursus scolaire puisque le programme d'enseignement se préoccupe peu des questions environnementales.

Graphique 2: Les éléments qui composent l'environnement



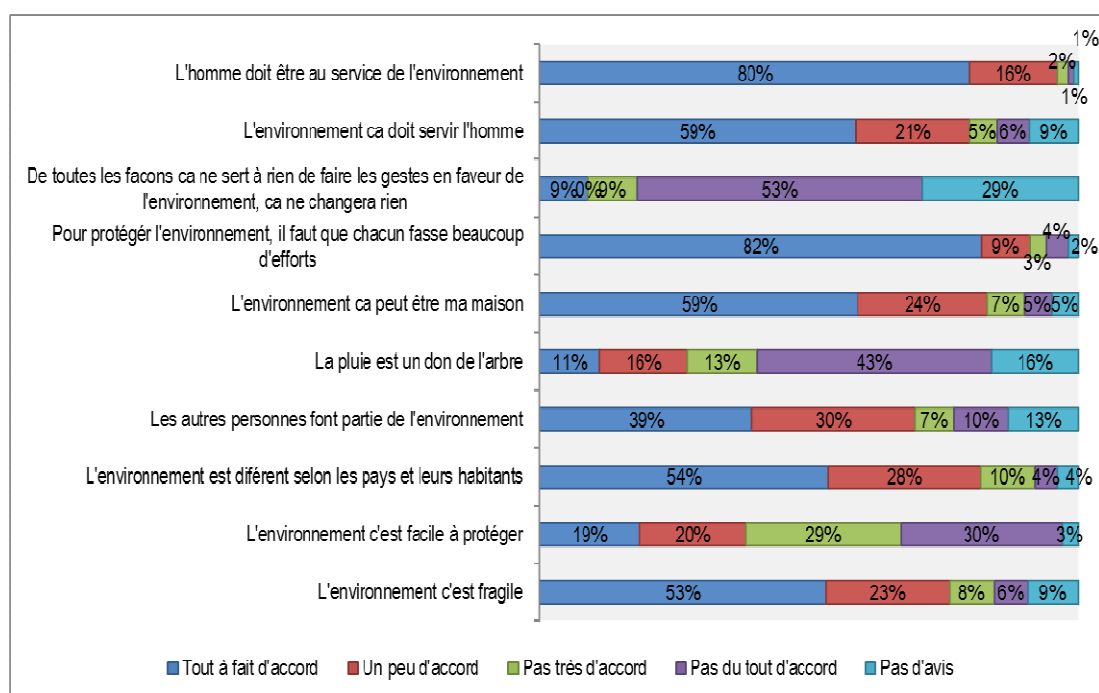
Le deuxième tableau démontre une fois de plus que les élèves considèrent l'Homme comme un le maillon le plus important qui compose l'environnement: **32%** des élèves conçoivent l'Homme comme l'élément principal qui compose l'environnement. A la maison, à l'école ou dans la rue les élèves sont très souvent exposés aux œuvres et constructions anthropiques qui font partie intégrante de l'environnement et qui constituent ainsi un écosystème dynamique qui porte préjudice aux éléments naturels de l'environnement. Les élèves sont plus exposés aux œuvres anthropiques ou humaines qu'à l'environnement naturel lui-même sans en comprendre les causes et les conséquences: l'enseignement scolaire ne donnent pas aux élèves les éléments explicatifs de la domination de l'Homme sur l'environnement naturel. Par ailleurs, l'élément Flore est placé en deuxième place avec **20%**, en troisième place c'est l'élément Nature avec **15%** et les éléments Air, Faune et Terre occupent les trois dernières positions avec respectivement **13%**, **12%** et **7%**. Ces derniers pourcentages qui sont relativement faibles nous laissent comprendre que l'Homme par ses activités est entrain de détruire les éléments naturels qui composent l'environnement au point qu'un nombre important d'élèves ne reconnaît plus la place de ces éléments naturels dans l'environnement.

Graphique 3: Responsabilité de la protection de l'environnement



Une part très importante des élèves enquêtés soit **83%**, reconnaît que la protection de l'environnement est l'affaire de tous à tous les niveaux de la société et quelque soit le rôle qu'on y joue. Pour ces élèves l'environnement doit préoccuper chaque citoyen d'une nation. C'est ici qu'on comprend le rôle joué par le cours d'éducation civique et morale qui est dispensé dans l'ensemble des cursus scolaires (primaire et secondaire). A travers ce cours, les enseignants inculquent aux élèves les notions de bien et de patrimoine commun dont ils doivent prendre soin. Mais ces notions demeurent théoriques puisqu'elles ne sont pas toujours illustrées sur le terrain .

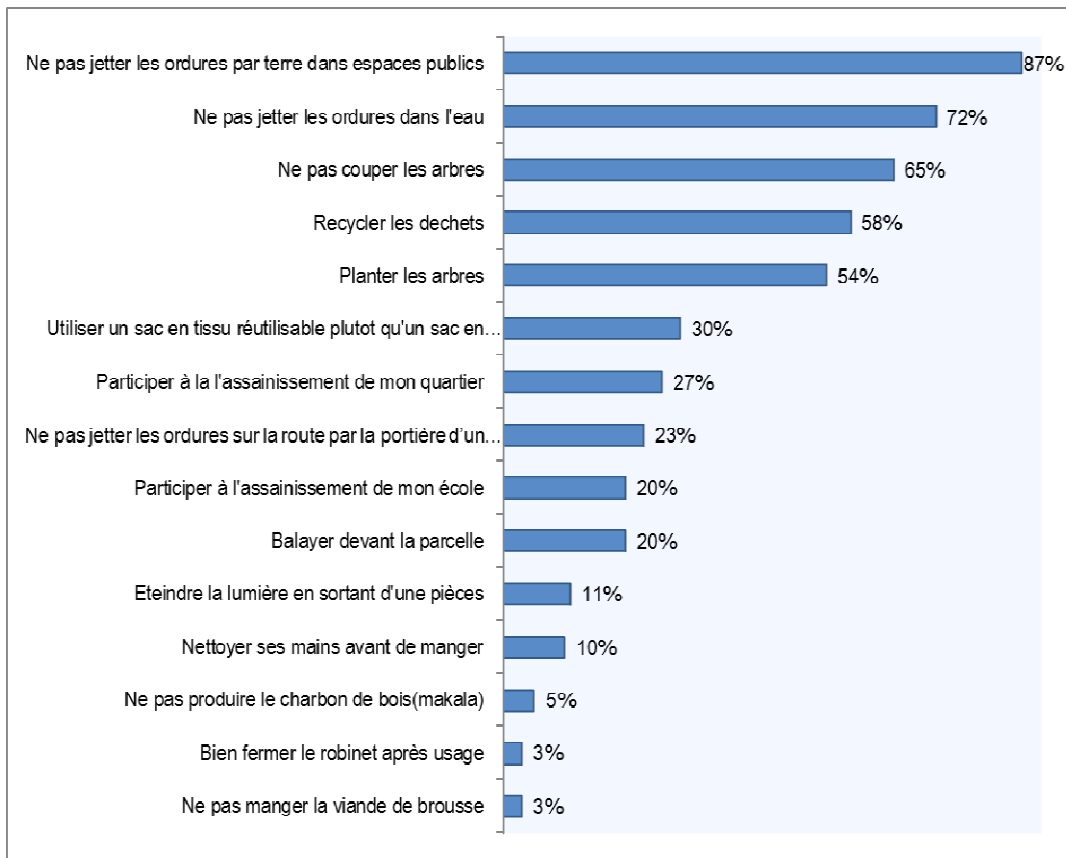
Graphique 4: Opinion générale sur divers aspects de l'environnement



Deux opinions importantes se dégagent de ce tableau:

- Une majorité relativement importante d'élèves ont conscience que l'environnement est à la fois fragile et difficile à protéger et qu'il est nécessaire que les efforts de tous soient conjugués pour qu'il soit protégé durablement. Et ce à travers des gestes et des actions concrètes.
- Une autre majorité souligne que l'homme et l'environnement entretiennent des liens de complémentarité et de réciprocité: l'homme a besoin d'un environnement sain et durable pour vivre et l'environnement a besoin de l'homme pour se maintenir et se refaire de mauvais traitements qu'il a subi à cause des activités anthropiques. Il y a nécessité d'un rééquilibrage des intérêts des deux parties en présence.

Graphique 5 : Les actions en faveur de l'environnement

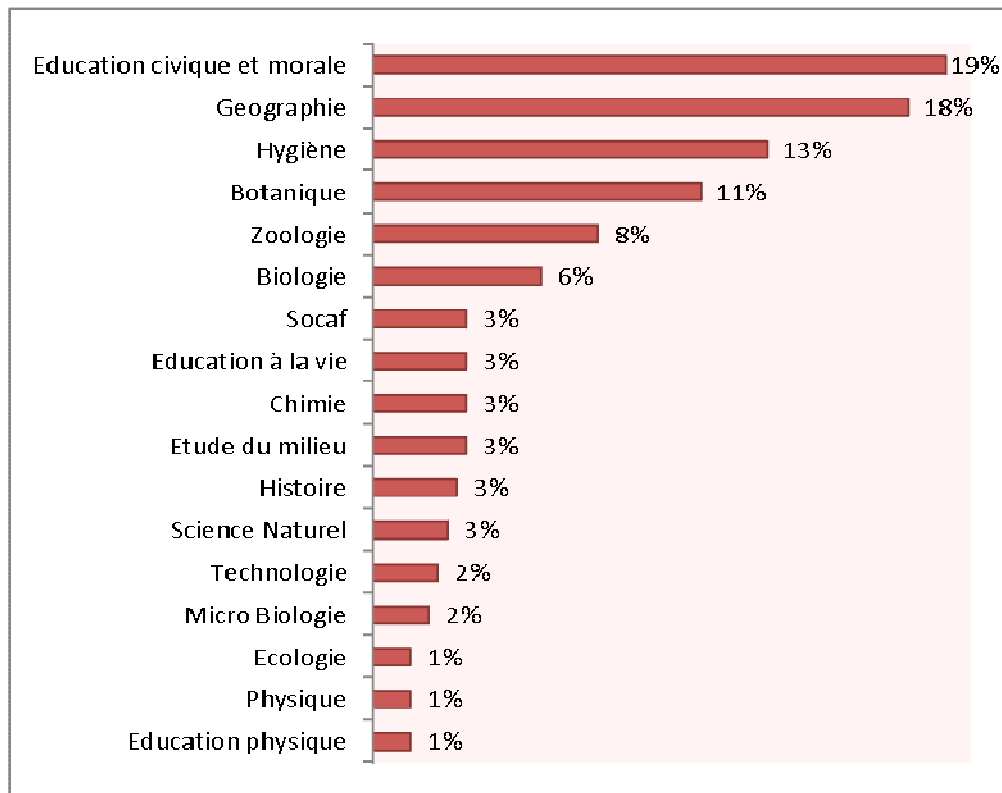


Une forte majorité d'élèves culminant à **87%** a compris que les espaces publics urbains et périurbains connaissent des problèmes de mauvaise gestion de déchets et des ordures et qu'il est essentiel d'adopter des comportements responsables vis-à-vis de ces espaces et **58%** de ces élèves estiment que cela peut être possible par le recyclage ou la valorisation des déchets. L'eau étant une matière vitale pour l'être humain et pour l'environnement, **72%** des élèves s'accordent qu'il ne faut pas faire des cours d'eau des poubelles publiques.

Par ailleurs, **65%** des élèves enquêtés sont contre les coupes d'arbres et **54%** sont pour le planting d'arbres en vue refaire les espaces verts. Seulement **5%** des élèves sont d'accord qu'il ne faut pas produire du charbon: intensification de la campagne pour le planting des arbres pour la fabrication des charbons de bois, source d'énergie dans les foyers congolais. Ceci laisse entendre que le besoin accru d'énergie dans les foyers congolais constituera une menace pour les arbres et la biodiversité tant que les autorités ne proposeront pas des alternatives durables pour la production d'énergie.

Ces différentes tendances montrent bien évidemment qu'il y a un soupçon de conscience environnementale dans le chef des élèves mais qu'il est important de faire germer à travers des enseignements appropriés pour un véritable éveil de conscience environnementale.

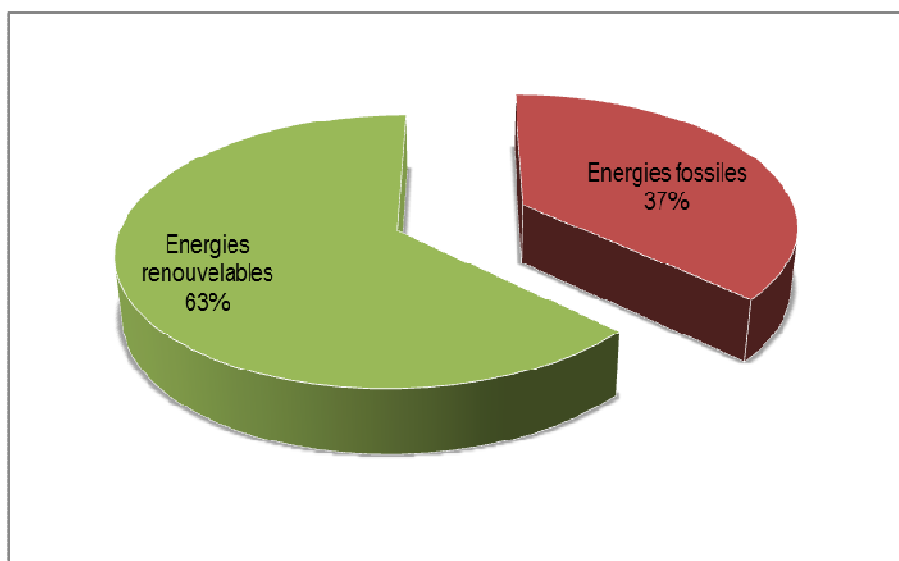
Graphique 6 : Les cours ayant trait aux questions environnementales dans le cursus scolaire



Il apparaît que l'Education civique et morale (ECM) et la Géographie sont les principaux cours qui offrent certaines notions relatives à l'environnement: l'ECM vient en tête avec **19%** suivi de très près de la Géographie avec **18%**.

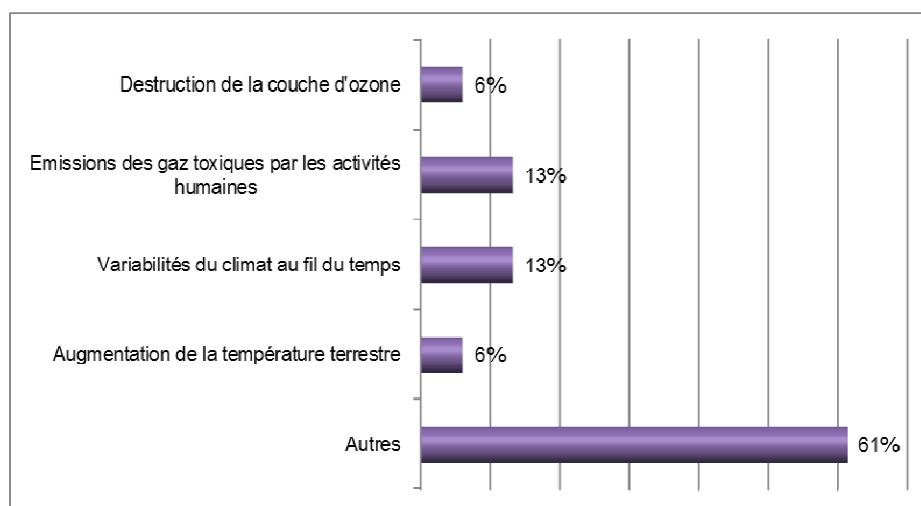
En effet, dans le programme d'enseignement scolaire, seuls dans ces deux cours sont prévues des leçons relatives à l'environnement. Mais ces leçons sont données de façon peu approfondie. Quant autres cours tels que l'Hygiène (**11%**), la Botanique (**11%**), la Zoologie (**8%**) et la Biologie (**6%**), ils ne font bien souvent que la description de l'environnement et de ses ressources sans en dégager les relations avec l'homme et les enjeux dont ils font l'objet dans la société d'aujourd'hui et d'avant. De plus, ce sont des cours qui ne sont dispensés qu'à certains niveaux du cursus scolaire.

Graphique 7: Les sources d'énergie connues par les élèves



Concernant les sources d'énergie, la grande majorité d'élèves a cité plusieurs fois les énergies renouvelables (eau, vent, soleil, énergie géothermique, etc.). Cette situation est due au fait que ces énergies renouvelables connaissent une forte médiatisation et une forte promotion grâce à leur caractère renouvelable et non polluant. Ceci pourrait expliquer cet engouement des élèves à citer plus les énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles qui sont les plus utilisées dans les pays en voie de développement. Ces dernières ont été citées à hauteur de **37%** contre **63%** pour les énergies renouvelables.

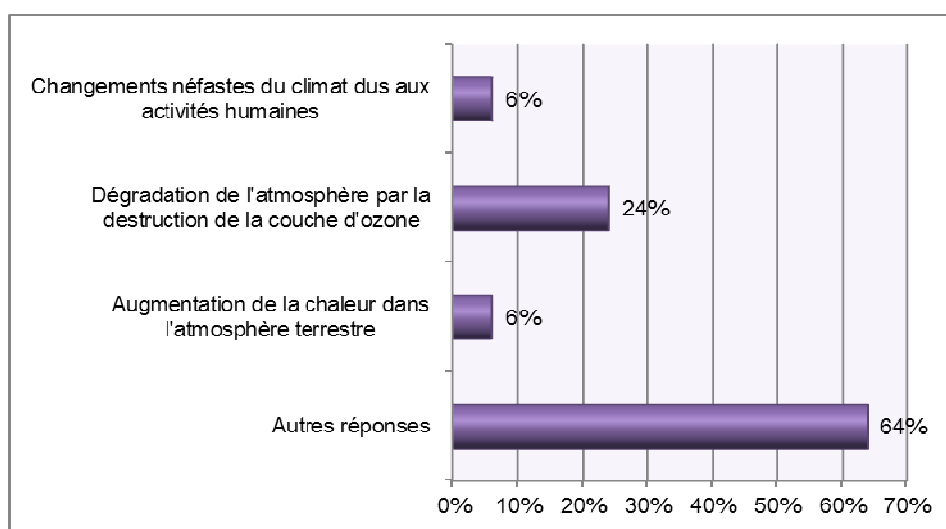
Graphique 8: Explication du phénomène de changement climatique



Nous constatons ici que **61%** des élèves enquêtés ne comprennent rien du phénomène du changement climatique et ne sont pas parvenus à donner une explication plausible du phénomène en question. Cependant **13%** de ces élèves ont fait allusion aux "émissions des gaz à effets de serre dues aux activités humaines", **13%** encore ont par ailleurs fait référence aux "variabilités des climats au fil du temps". De ces mêmes élèves, **6%** parlent d'

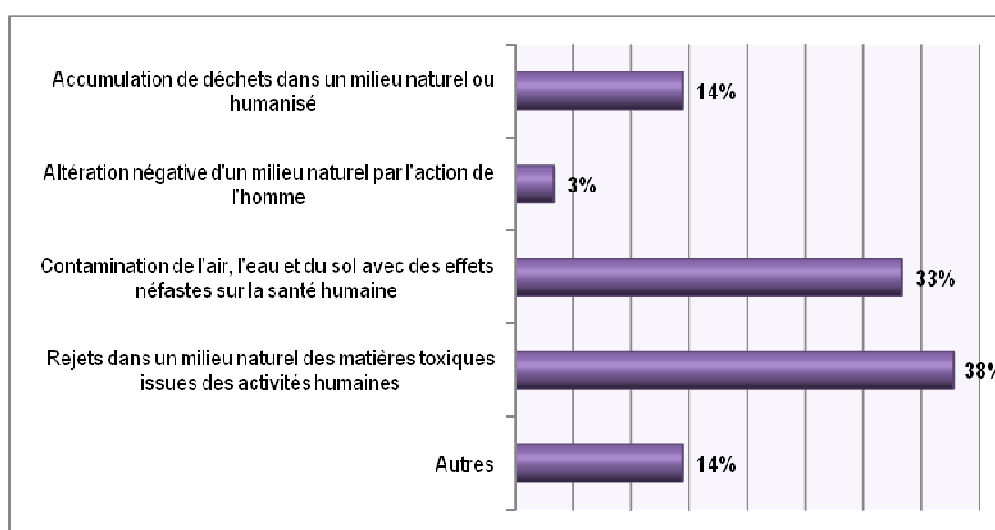
"augmentation de la température terrestre" pendant que **6%** autres comprennent ce phénomène comme "une destruction de la couche d'ozone à cause des activités de l'homme". D'une part il y a un pourcentage important d'élèves qui n'ont pas su donner la bonne explication du phénomène de changement climatique et de l'autre un pourcentage relativement faible d'élèves qui n'ont donné que partiellement l'explication du phénomène.

Graphique 9: Explication du phénomène de réchauffement planétaire



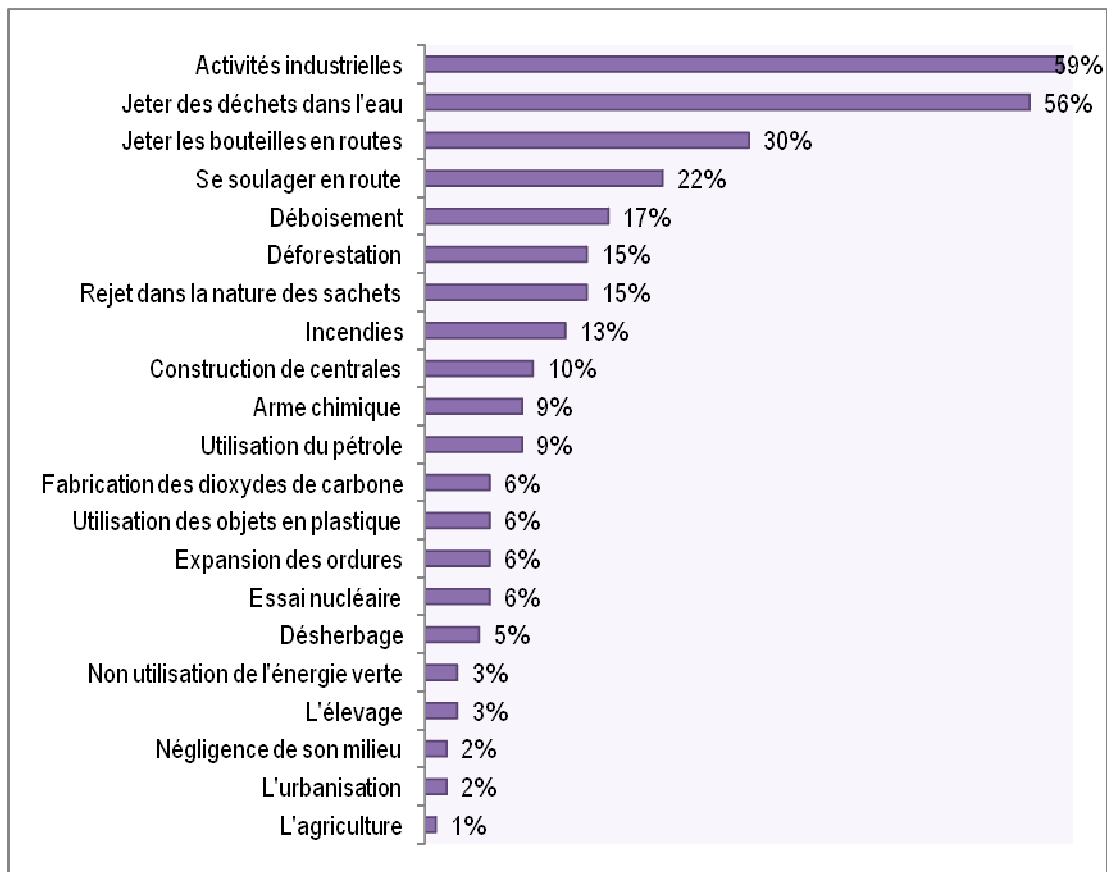
Les différentes tendances présentées démontrent que **30%** des élèves enquêtés prennent le phénomène de réchauffement climatique pour celui de changement climatique. Il existe une réelle confusion dans l'explication de ce phénomène. Mais ici encore, **64%** des élèves interrogés n'ont pas su donner des éléments d'explication du phénomène. Seuls **6%** des élèves ont donné des éléments justes pour expliquer le phénomène en faisant référence à l'"augmentation de la chaleur (température) dans l'atmosphère terrestre". Ce déficit de connaissances montre bien que le contenu de l'enseignement actuel n'est pas en phase avec les défis sociaux et environnementaux qui caractérisent les sociétés du monde actuel.

Graphique 10: Explication du phénomène de pollution



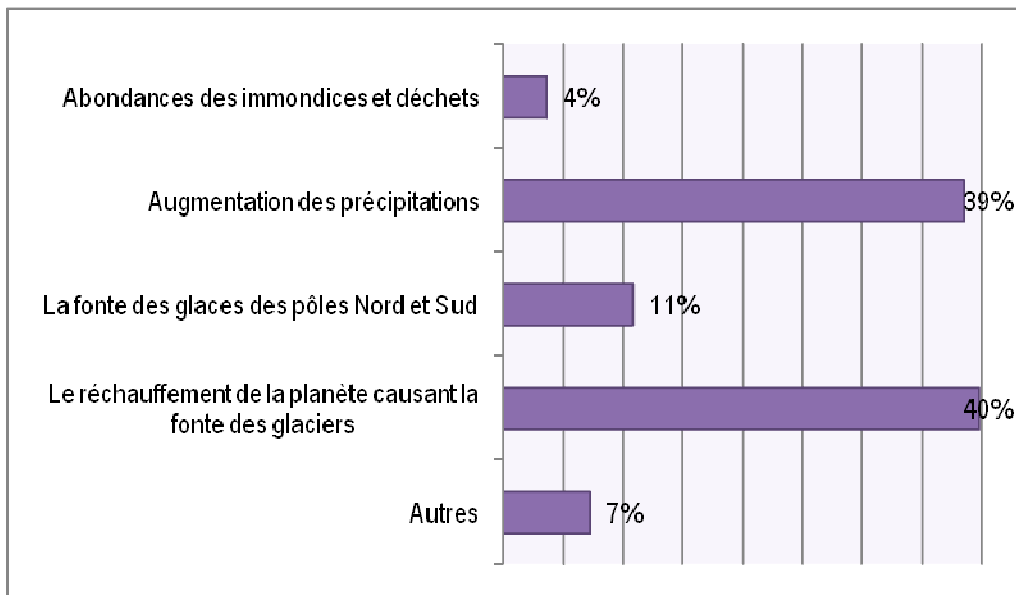
D'une manière globale, nous remarquons qu'une forte majorité des élèves a donné des explications différentes mais correctes: **38%** parlent de "rejets dans un milieu naturel des matières toxiques issues des activités humaines", **33%** font référence à la "contamination de l'air, de l'eau et du sol avec des effets néfastes sur la santé humaine" et **14%** conçoivent le phénomène comme une "accumulation de déchets dans un milieu naturel ou humanisé". Cependant **14%** des élèves n'ont pas pu donner des éléments d'explication qui tiennent la route. Il n'est pas étonnant de constater que les élèves ne sachent pas expliquer ce phénomène dont ils sont soit acteurs soit victimes ou les deux à la fois. La pollution est un fléau qui touche particulièrement les pays en voie de développement et la RDC n'y échappe nullement. C'est l'un des phénomènes environnementaux dont on parle le plus dans l'enseignement, particulièrement dans les cours, d'Hygiène, d'Education civique et morale et de Géographie.

Graphique 11: Les activités anthropiques facteurs de pollution



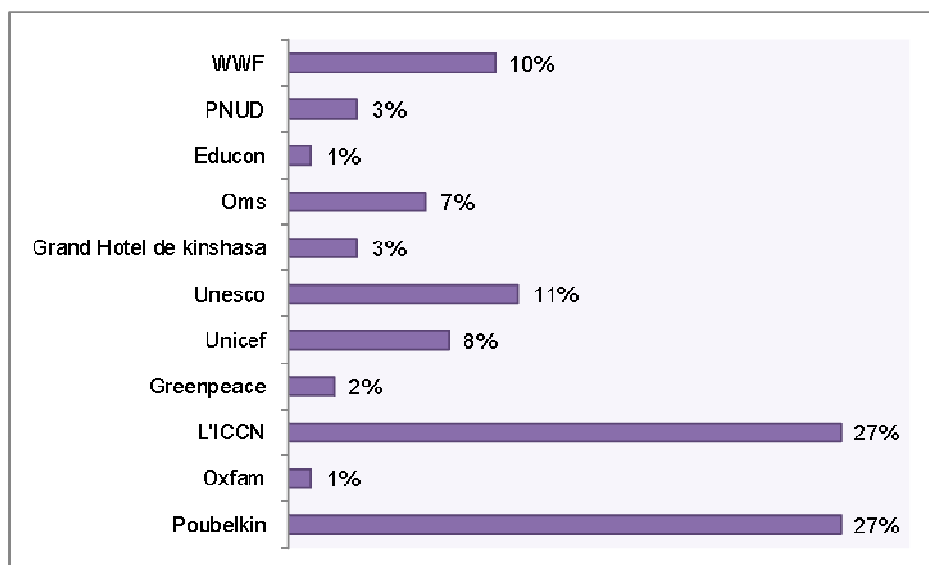
L'ensemble des activités citées par les élèves participent effectivement à la pollution avec des conséquences importantes sur la vie de l'homme et sur l'environnement. Mais les élèves ont surtout cité trois grandes activités humaines qui polluent réellement: **59%** pour les activités industrielles, **56%** pour l'accumulation des déchets dans les cours d'eau, **30%** pour l'accumulation des bouteilles (de toutes natures) sur la route et les espaces publics. Ce sont justement ces activités qui sont à la base de la pollution dans la plupart des agglomérations congolaises.

Graphique 12: Cause de l'augmentation du niveau des eaux (océans et mers)



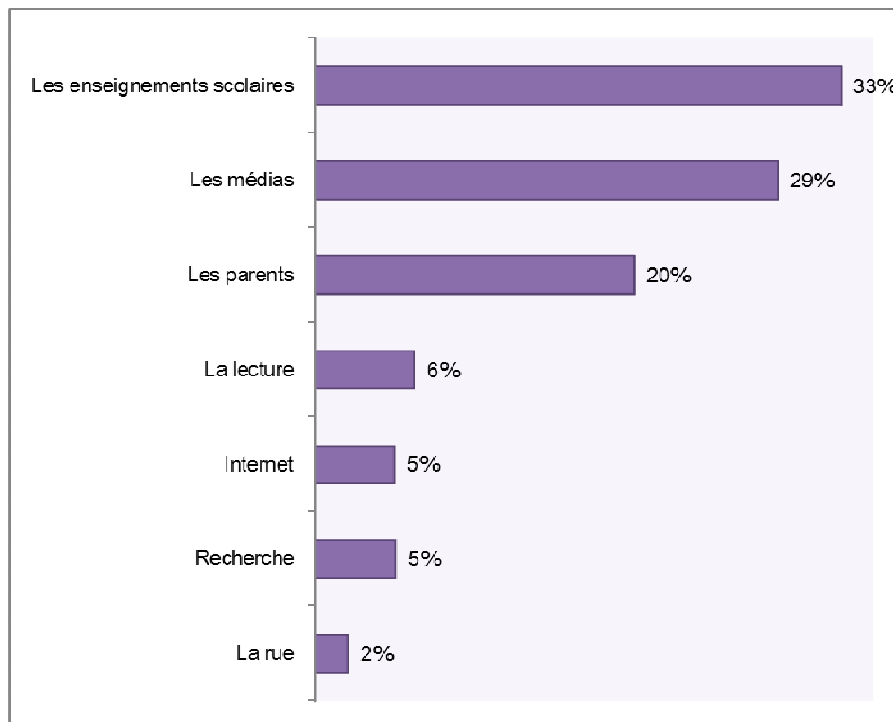
Globalement, **51%** des élèves interrogés ont donné la cause de l'augmentation du niveau des eaux dans le monde: **40%** parlent de "réchauffement planétaire causant la fonte des glaciers et **11%** parlent de "la fonte des glaces des pôles Nord et Sud". Cependant une part très importante d'élèves, de l'ordre de **39%** a fait allusion à l'"augmentation des précipitations (les pluies abondantes)" comme cause de l'augmentation du niveau des eaux alors que **4%** parlent d'"abondance d'immondices et de déchets et **7%** ignorent carrément la cause de ce phénomène. Ces trois derniers pourcentages nous démontrent que beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas les conséquences des phénomènes climatiques ou environnementales que la planète subie. Les cours et matières supposés dispenser ces connaissances sur le phénomène vont rarement dans les détails du sujet et se limitent à des explications descriptives du phénomène.

Graphique 13: Institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement



Les tendances ainsi présentées démontrent non seulement un réel déficit communicationnel et informationnel au niveau des institutions qui œuvrent dans le domaine de l'environnement en RDC mais aussi un désintéressement vis-à-vis de l'enseignement scolaire dans la dynamique de gestion et de protection de l'environnement en RDC. Ainsi les institutions tant nationales qu'internationales sont-elles peu connues par les élèves et le corps enseignant. L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) récolte **27%**, Poubelkin, société gérée anciennement par l'Hôtel de Ville de Kinshasa **27%** aussi. L'Unesco, un partenaire privilégié du secteur de l'enseignement est à **11%** seulement et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) **10%** et enfin Greenpeace seulement **2%**.

Graphique 14: Sources d'information et canaux d'apprentissage



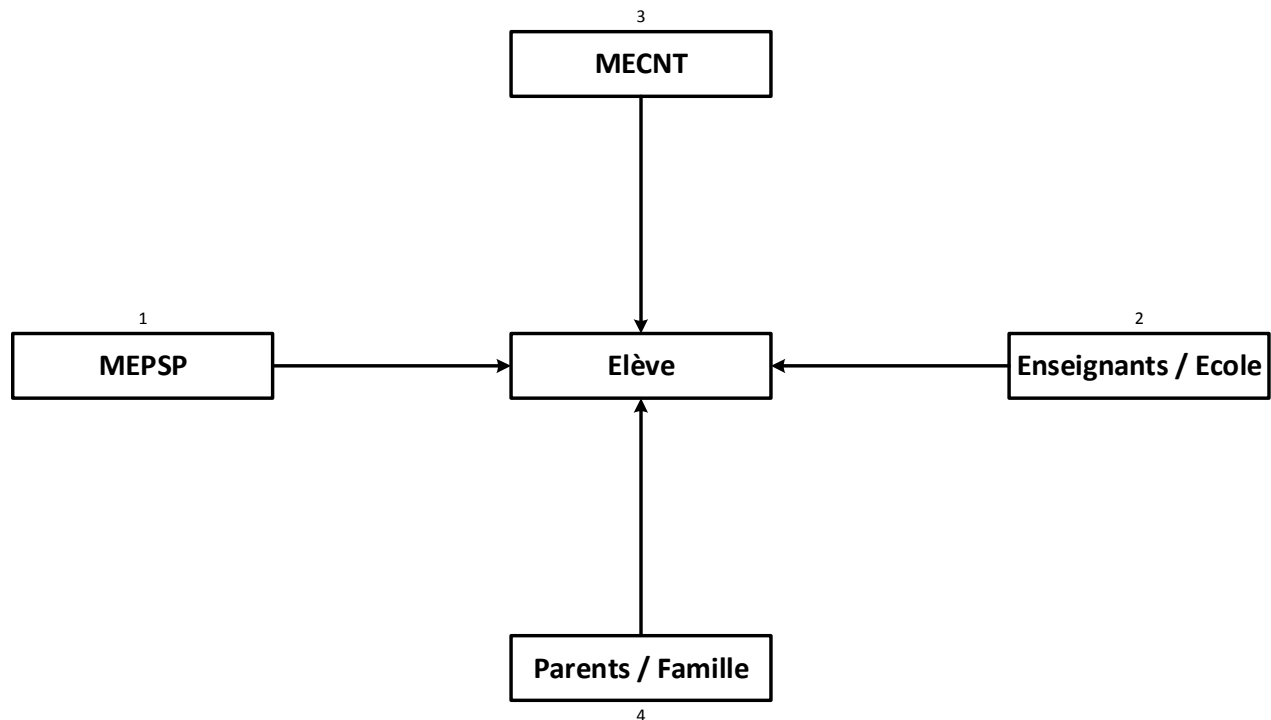
Pour 33% d'élèves, les enseignements scolaires sont évidemment la première source d'apprentissage et d'information. Ce pourcentage relativement bas s'explique par le fait que le programme d'enseignement n'accorde que très peu de plages horaires aux enseignements sur les questions environnementales. Viennent ensuite les médias et les parents avec respectivement une proportion de **29%** et **20%**. Nous remarquons bien ici que les parents ne constituent pas une source d'apprentissage importante pour les élèves hors du champs scolaire: certains élèves tentent de compenser cette lacune par d'autres voies d'informations et d'apprentissage: lecture (**6%**); Internet (**5%**), Recherche (**5%**), Rue (**2%**).

1.2. L'éducation relative à l'environnement et l'enseignement scolaire congolais

Le point précédent vient de faire état du niveau des savoirs et des connaissances des élèves sur l'environnement sous différents angles. A présent, il est ici question d'analyser les principales parties prenantes impliquées dans l'enseignement scolaire et de comprendre le rôle qu'elles jouent dans la promotion et la mise en œuvre de l'ERE dans le milieu scolaire congolais.

Pour cela, nous nous servons d'un schéma dans lequel nous tentons d'appréhender les responsabilités des principaux acteurs de l'éducation environnementale de l'élève congolais. Ce dernier, se trouvant au centre d'un système, subit diverses influences exercées par les différentes composantes dudit système en vue de sa formation intellectuelle, sociale et environnementale. Le schéma fait état de la réalité actuelle de l'enseignement concernant l'ERE et fait une projection de ce qui devrait être fait pour une intégration harmonieuse de l'ERE dans l'enseignement scolaire.

Fig.1. Principales parties prenantes de l'ERE en milieu scolaire: configuration actuelle



Le concept d'éducation relative à l'environnement fait toujours appel à la coordination et à la coopération de différents acteurs de l'ERE pour sa promotion et sa mise en œuvre dans quelque secteur que ce soit. Il est à la base une notion transdisciplinaire, interdisciplinaire et multisectorielle. Ceci revient à dire que sa conception et son intégration dans l'enseignement congolais réclament les avis, les considérations et les efforts de chaque partie prenante qui compose l'enseignement scolaire avec une vision systémique, intégrée et coordonnée.

Mais l'on constate que les différentes composantes du système éducatif congolais fonctionnent de manière cloisonnée, sectorielle et dans l'absence quasi totale de coopération ou d'échange entre eux.

Dans ce schéma qui représente le système "enseignement scolaire congolais", nous distinguons quatre grandes composantes qui gravitent autour l'élément "Elève":

- La composante Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP)
- La composante Enseignant/Ecole
- La composante Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT)
- La composante Parent/Famille

1. La composante MEPSP

Le Ministère de l'EPSP est l'institution légale qui s'occupe de l'organisation de l'enseignement scolaire sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Il conçoit, actualise et met en œuvre le programme d'enseignement national en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

En matière d'éducation relative à l'environnement, le programme d'enseignement actuel n'offre pas suffisamment d'outils qui puissent véritablement initier les élèves aux questions relatives à l'environnement.

La part de leçons ou de matières relatives à l'environnement qui est prévue dans le programme demeure superficielle avec une présence parsemée dans certains cours, notamment l'Education Civique et Morale (ECM), l'Education pour la santé et l'environnement, les Sciences Naturelles et la Géographie pour le niveau primaire; la Botanique, la Zoologie, l'ECM, la Géographie et la Biologie pour le niveau secondaire.

Toutes ces leçons abordent certes certains sujets sur l'environnement mais demeure superficiels et ne vont pas assez en profondeur sur les questions environnementales pour exploiter les thématiques cruciales telles que les changements climatiques et ses conséquences sur la vie sur terre, les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques, les conséquences des activités anthropiques sur l'environnement, la protection et la sauvegarde des forêts mondiales, la protection de la faune, la sauvegarde des espèces animales et végétales en voie d'extinction, les modes de consommation et de mobilité et leurs impacts sur la planète. Autant de thématiques majeures qui ne sont pas considérées dans le programme d'enseignement actuel.

Cependant, au début des années 90, le Ministère de l'EPSP a créé le Programme National Ecole Assainie (PNEA) qui comprend une composante appelée Programme d'Education pour la Santé et l'Environnement (PESE). Ce programme d'envergure nationale devrait en principe être l'outil idéal de promotion et de mise en œuvre de l'ERE dans toute sa complexité dans les milieux scolaires congolais. Mais ce programme se limite aujourd'hui à la sensibilisation et à l'initiation à l'hygiène, à l'assainissement et à la propreté auprès des écoles des milieux ruraux et périurbains de la RDC.

2. La composante Enseignant/Ecole

L'on ne peut pas ignorer qu'une part très importante de connaissances d'un élève lui vient de son enseignant, de son maître. Ce dernier représente pour l'élève un modèle intellectuel qu'on doit suivre ou imiter: c'est que l'enseignant dit ou fait, c'est ce qui est juste et vrai.

Mais aujourd'hui, l'enseignant congolais est buté à de difficultés majeures dans sa vie socioprofessionnelle: ces difficultés sont relatives à son salaire, à sa formation (renforcement de capacités) et aux outils et manuels pédagogiques.

Selon les enseignants, ce sont essentiellement ces trois paramètres qui concourent à rendre l'enseignant moins performant dans son travail quotidien et c'est cela qui biaise en même temps la formation et l'éducation des élèves.

La problématique de l'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire préoccupe au plus haut point les enseignants. Ceux-ci reconnaissent clairement et unanimement que le programme d'enseignement actuel est loin de répondre aux besoins des élèves en matière d'environnement et de questions qui y sont liées. Ceci s'explique par le simple fait que les enseignants ne sont plus formés suffisamment pour mieux faire leur travail. La formation et le renforcement des capacités des enseignants sont les clés du succès de l'éducation scolaire mais les instances en charge de l'enseignement s'investissent peu voire pas du tout dans ce sens. Rares sont les fois où les enseignants prennent part à de sessions de formation sur les questions environnementales dans l'enseignement.

En effet un parcours du programme d'enseignement au niveau secondaire démontre à suffisance que seuls les cours de Géographie, d'Education Civique et Morale abordent de façon non continue les questions environnementales. Le changement climatique, la pollution en milieu urbain, la démographie, l'assainissement et la santé sont les principales thématiques abordés mais avec une approche purement descriptive.

La question sur les méthodes d'intégration de l'ERE en milieu scolaire reste encore à ce jour sans réponse en RDC. Pendant que les spécialistes internationaux en ERE prônent une intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire par une distillation des thèmes relatifs à l'environnement dans les cours inscrits au programme d'enseignement en vigueur, les enseignants estiment que la création des cours et des filières à part entière sur l'environnement favoriserait mieux l'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire mais avec le risque de gonfler les horaires de cours des enseignants. Mais pour y arriver, les enseignants soutiennent qu'il est nécessaire que le Ministère de l'EPSP et celui de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme organisent des états généraux sur l'éducation environnementale en milieu scolaire. Ces états généraux devraient connaître la participation de tous les acteurs et les parties prenantes qui sont impliqués dans le secteur de l'environnement et de l'enseignement en RDC.

Les participants à ces états généraux auront la tâche importante de mettre sur pied un programme national d'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire en bonne et due forme. La mise en œuvre de ce programme devra nécessairement passer par une formation des enseignants et de tout le personnel enseignant sur les questions environnementales.

Il faut rappeler qu'au début des années 90, un programme expérimental avait été mis en place par l'ICCN et le WWF pour intégrer l'ERE dans les écoles primaires se trouvant dans les voisinages du parc de la Maiko. Pendant trois ans, les gestionnaires de ce programme ont formé des enseignants en leur proposant des contenus et des méthodes pédagogiques spécifiques pour l'intégration de l'ERE dans les différentes leçons qu'ils dispensent. Ce

programme fut une réussite mais a été stoppé en cours de déroulement pour des raisons financières avant même qu'il soit envisagé de l'étendre sur tout le territoire national.

3. La composante MECNT

Le MECNT se préoccupe depuis plusieurs années de la promotion de la communication, de l'information et de l'éducation environnementale. C'est pourquoi il a été créé le Centre National d'Information Environnementale (CNIE) pour veiller à la mise en œuvre de la communication, de l'information et de l'éducation environnementale en République Démocratique du Congo. Le CNIE fonctionne depuis plusieurs années grâce à l'appui technique et financier de certaines ONG internationales de développement. A ce jour le seul partenaire qui finance et appuie le CNIE est la GIZ (ONG allemande de développement). Par ailleurs, l'Initiative du Bassin du Nil (IBN), organisme sous-régionale de protection de l'environnement financée par la Banque Mondiale a longtemps travaillé avec le MECNT pour la promotion de l'éducation environnementale dans les écoles de l'Est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema). Ce programme était appelé à s'élargir sur toute l'étendue de la RDC mais cela n'a jamais été chose faite à cause de l'instabilité politique dans la région de Grands Lacs et l'arrêt de financements de la Banque Mondiale.

Le CNIE s'investit depuis bientôt dix ans dans un projet qui vise à intégrer des matières relatives à l'environnement dans les enseignements scolaires et académiques en collaboration avec les Ministères de l'EPSP et de l'ESU. Mais ce projet n'a encore jamais été pensé en profondeur puisqu'il attend toujours le financement des partenaires externes et internes. Ces derniers se préoccupent d'autres questions d'urgence. Par déduction, l'éducation environnementale demeure ainsi une préoccupation de seconde zone. Ce blocage qui n'a plus que duré provoque un désordre institutionnel global: les différentes parties prenantes impliquées dans la promotion de l'éducation environnementale (les Ministères de tutelle, la société civile nationale et internationale, les agences gouvernementales et les institutions internationales de coopération) initient des programmes et des actions de manière autonome et sectorielle et sans aucune coordination. Le CNIE qui représente le MECNT en ce domaine et qui devrait jouer le rôle d'organe de coordination et de régulation de ces activités est malgré lui démissionnaire.

Pour le CNIE, il est impératif de remettre de l'ordre dans le secteur de l'éducation environnementale en RDC pour ne pas mettre davantage en péril l'éducation des enfants et les ressources naturelles. Pour y arriver le MECNT envisage organiser des enquêtes auprès des différentes parties prenantes pour comprendre leurs démarches dans le domaine de l'éducation environnementale en RDC. A l'issue de ces enquêtes, un atelier national devrait être organisé avec une participation active de l'ensemble de parties prenantes pour mettre sur pieds une stratégie nationale et intégrée pour la promotion de l'éducation environnementale dans l'enseignement scolaire et académique.

4. La composante Parents/Famille

Dans le système scolaire congolais et dans ceux de plusieurs autres pays, les parents sont une partie prenante importante dans l'éducation des enfants. Dans les établissements publics, ils jouent un rôle capital puisque sans eux, sans leurs contributions financières, ces établissements auraient déjà arrêté de fonctionner.

Cependant, la participation des parents à l'éducation scolaire des enfants n'a pas souvent préoccupé les instances décisives du système scolaire congolais. Ces instances décisives attendent uniquement des parents qu'ils paient les frais scolaires alors qu'ils peuvent aussi participer d'une manière ou d'une autre à la conception et à l'élaboration d'un programme scolaire plus efficace. Ces parents sont pour la plupart des responsables qui connaissent et maîtrisent les problèmes et les besoins de la société congolaise. Ils sont donc habilités à donner des éléments et des arguments qui peuvent influencer positivement sur le contenu du programme d'enseignement.

L'échec scolaire et les difficultés des élèves pour comprendre, intérioriser et appliquer les matières dispensées dans leur vie quotidienne ne sont pas à mettre uniquement sous la responsabilité de l'école ou de l'enseignant, ils sont parfois à mettre sur le compte du manque d'implication et de participation des parents dans la vie scolaire de leurs enfants. Cet échec et ces difficultés peuvent, à long terme, avoir des conséquences fâcheuses dans la vie sociale et professionnelle de l'élève.

Bien souvent, le rôle des parents dans la vie scolaire de l'enfant se limite au paiement de frais scolaires et à l'équipement de l'enfant en fournitures scolaires. Encore faut-il mentionner qu'il devient de plus en plus difficile pour les parents d'assurer pleinement ce rôle avec le taux de chômage galopant, le salaire insuffisant des agents de la fonction publique et du secteur privé. Les enseignants et le personnel enseignant ont conscience que le rôle des parents ne devrait pas se limiter au financement des études des enfants quoiqu'il s'agisse d'un aspect déterminant du fonctionnement du système scolaire congolais.

Selon les enseignants, les causes de ce problème sont à situer à deux niveaux:

- au niveau de l'Etat: les institutions étatiques en charge de l'enseignement scolaire ne garantissent plus un système scolaire fiable et viable à la communauté puisque le budget alloué à l'éducation nationale n'est que de 2% du budget global, soit environ 600 millions de dollars américains (Ministère du budget, 2011);
- au niveau de l'école: d'une part, puisque le système scolaire n'est plus fiable ni viable, l'école n'est plus tout à fait capable d'offrir aux élèves un enseignement de qualité en phase avec les besoins socioéconomiques de la communauté. D'autre part, l'école semble avoir coupé le pont de communication qui permettait de véritables échanges entre parents d'élèves et l'école. Les rares moments d'échanges entre ces deux parties s'effectuent lors des proclamations des résultats, du paiement des frais scolaires, des réunions de parents pour discuter des ajustements des frais scolaires.

Dans certaines écoles de la capitale congolaise, il existe des comités de parents qui sont supposés représenter les parents d'élèves dans la gestion de l'enseignement scolaire. Mais ces comités des parents n'ont malheureusement pas un réel pouvoir décisionnel sur le déroulement de l'enseignement et encore moins sur le contenu de l'enseignement. Pour les enseignants, les parents ne sont pas assez exigeants quant à l'éducation de leurs enfants, l'essentiel pour eux est de voir l'enfant quitter la maison le matin pour se rendre à l'école et le revoir sept heures plus tard à la maison. Ce qui se passe durant ces sept heures ne semble pas les concerner au plus haut point.

Et pourtant, l'implication des parents dans la vie scolaire des enfants devrait prendre forme dans les comités des parents. L'école et les parents devraient promouvoir cet organe pour que les parents fassent entendre leurs voix et opinions sur la forme et le contenu des cursus scolaires.

Il est clair qu'à l'heure actuelle l'éducation relative à l'environnement n'est pas une préoccupation majeure des parents. Ceci s'explique par le fait que la majorité de parents n'a pas bénéficié de programmes sur l'éducation relative à l'environnement au cours de leur formation scolaire et universitaire. On ne peut pas donner ce que l'on n'a pas reçu! L'élève manque de repère susceptible de lui inculquer les notions élémentaires sur l'environnement en vue de développer des comportements et des attitudes responsables vis-à-vis de son milieu de vie et de l'environnement. La conscience environnementale n'est pas présente dans la culture et les habitudes des familles congolaises et l'école n'est malheureusement pas assez outillée pour palier à ce manque.

Nous constatons que le schéma que nous venons d'expliquer représente la situation actuelle de l'ERE dans l'enseignement scolaire congolais. Elle est caractérisée par une absence de dynamique, de relation et d'interaction entre les différents agents du système. La configuration de la situation actuelle veut que chaque agent oriente son travail vers le centre du système (le centre du système étant l'élève) sans prendre en considération le travail des autres acteurs: il n'y a pas de coordination et de concertation entre les différents agents alors que les objectifs poursuivis sont les mêmes.

1.3. Les thèmes à exploiter pour une intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire

Grace aux enquêtes menées auprès des élèves, des enseignants et des professionnels de l'environnement, nous avons pu identifier les thèmes importants exploitables dans le cadre d'un programme d'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire congolais.

Les différents thèmes identifiés sont éclatés en sous-thèmes.

Tableau 1: Les thèmes relatifs à l'ERE

THEMES PHARES	SOUS-THEMES
Arbres et Forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et rôles écologiques de l'arbre - Utilités de l'arbre dans l'existence humaines - Etats des forêts mondiales, africaines et congolaises - Biodiversité animale et végétale des forêts congolaises - Rôles des forêts dans la lutte contre le réchauffement climatique - REDD+: enjeux et défis - Biens et services écosystémiques des forêts congolaises - Aménagement et gestion des forêts et des espaces verts - Déboisement et reboisement des forêt se en Afrique - Exploitation forestière et consommation du bois en RDC et en Afrique Centrale - Exploitation minière dans espaces forestiers: enjeux et défis

Consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Les types de consommations - Impacts de la consommation sur l'environnement - Consommation et développement durable - Alimentation et nutrition
Pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution: conséquence sur l'environnement et la santé - Types de pollution - Lutte contre la pollution - Problématique des déchets et des ordures - Types de déchets - Gestion des déchets et des ordures en milieux urbains - Recyclage et valorisation des déchets
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - La ressource eau dans le monde, en Afrique et en RDC: enjeux et défis - Le fleuve Congo - Pollution des cours d'eau et maladies d'origine hydrique - Biodiversité marine et aquatique en RDC - Etats des zones humides congolaises - Pêche et gestion des ressources marines et halieutiques en RDC - Gestion intégrée des zones côtières et des littoraux - Augmentation du niveau des eaux: causes, conséquences et solutions
Sol et agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Type des sols en RDC - Etat des sols en RDC - Gestion des sols dans l'agriculture - Dégradation et appauvrissement des sols: enjeux et défis - OGM: enjeux et défis - Agrocarburants: enjeux et défis - Commerce équitable
Savoirs endogènes et traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Savoirs endogènes et traditionnels dans l'utilisation de ressources naturelles - Gestion des ressources naturelles: entre tradition et modernité - Droits des peuples autochtones en Afrique et en RDC

Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Energies fossiles - Energies renouvelables / alternatives - Production et consommation d'énergie: enjeu et défis - Transports et mobilité - Barrages hydroélectriques congolais: enjeux et défis
Urbanisation et aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation incontrôlée: causes et conséquences sur l'environnement - Importance et buts de l'aménagement du territoire - Affectation des sols et gestion du secteur foncier - Démographie et épuisement des ressources
Parcs nationaux, Aires protégées et réserves	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et rôles des parcs nationaux, aires protégées et réserves en RDC - Etat des parcs nationaux, aires protégées et réserves en RDC - Etats des parcs zoologiques et botaniques en RDC - Richesse faunique et floristiques de la RDC - CITES: Espèces endémiques et menacées d'extinction en RDC - Gestion de la chasse, lutte contre le braconnage et l'exploitation illégale des animaux: enjeux et défis
Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Changements climatiques: origines et historiques - Changements climatiques: enjeux et défis - Risques et catastrophes naturels - Sécheresse, désertification et pluies acides - Puits carbone - Impacts des changements climatiques sur les activités anthropiques - Mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques
Crise de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance environnementale - Législation sur l'environnement en RDC - Code forestier congolais - Sommet internationaux sur

	l'environnement - Droit de l'environnement - Etude d'impact environnemental et social - Evénements historiques d'importance mondiale sur l'environnement - Société civile face à la crise de l'environnement - Acteurs et institutions œuvrant pour l'environnement en RDC et dans le monde
Développement durable	- Historique, évolution et principes de base du développement durable - Développement durable: enjeux et défis - Développement durable dans les pays en voie de développement

La liste de thèmes et sous-thèmes identifiés peut servir de base ou de point de départ pour un programme d'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire. Nous considérons qu'en environnement, un seul sujet peu faire appel à plusieurs problématiques et enjeux en interactions pour sa compréhension.

Avec une approche interdisciplinaire et systémique, il s'agira de développer ces thèmes afin de les intégrer dans l'ensemble des cours inscrits au programme d'enseignement: histoire, géographie, chimie, biologie, physique, botanique, zoologie, éducation civique et morale, sociologie, esthétique, mathématique, technologie. Ces mêmes thèmes peuvent être exploités dans le cadre des activités parascolaires telles que les visites pédagogiques, les journées culturelles, les concours et jeux en vue de consolider les connaissances acquises pendant les heures de cours en classe. La diversité d'options, de sections et des cours permettrait d'aborder ces thèmes sous divers angles et dans divers domaines d'activités de manière à enrichir le contenu de l'ERE dans l'enseignement.

L'enjeu majeur de cette intégration sera de réfléchir sur les approches pédagogiques à adopter et les stratégies d'enseignement à appliquer pour une assimilation harmonieuse et continue des enseignements relatifs à l'ERE. C'est dans cette visée qu'il sera possible pour l'élève de développer une conscience environnementale matérialisée dans les attitudes et les comportements du quotidien. Ces derniers joueront un rôle capital lorsque le jeune élève sera face à ses responsabilités socioprofessionnelles des années plus tard.

L'intégration de ces thèmes dans l'enseignement devra se faire dans une logique participative et intégrée. Pour cela cette entreprise sera réalisée grâce à l'action de spécialistes, professionnels et experts de divers horizon: éducation globale, éducation relative à l'environnement, pédagogie, environnement, communication, développement durable, psychologie de l'enfant. La fédération de connaissances de ces différents acteurs arrivera à créer un contenu efficace et cohérent de l'ERE dans l'enseignement scolaire en RDC.

2. Discussions

La problématique de l'ERE en RDC est avant tout une question de responsabilité: le gouvernement, les écoles, les parents, la société civile, les chercheurs et les intellectuels n'ont pas encore perçu l'importance cruciale de l'éducation relative à l'environnement dans une

société qui se veut moderne, viable et soucieuse de répondre à ses besoins et à ceux de sa progéniture.

Plus de trente ans après l'institutionnalisation mondiale de l'ERE par le PNUE et l'UNESCO, l'ERE n'est toujours pas une réalité dans la société congolaise, que ce soit en famille, à l'école, à l'université ou dans les entreprises. La RDC a bien évidemment tout à gagner dans la promotion et la mise en œuvre de l'ERE dans les différentes composantes de sa société; c'est le gage d'une gestion rationnelle et avisée de l'immensité de la richesse naturelle qu'elle possède.

Les enquêtes et investigations que nous avons menées dans le milieu scolaire de Kinshasa ont levé le voile sur un fait important que la population congolaise ignore ou fait semblant d'ignorer: il s'agit du déclin du système éducatif congolais qui engendre en même temps de sérieux problèmes de gestion de l'environnement.

Tel que nous l'avions affirmé dans l'hypothèse au début de notre étude, il s'avère que les connaissances des élèves et même celles des enseignants sur les questions environnementales sont effectivement superficielles et ne vont pas au-delà de simples aspects descriptifs des problèmes ou des sujets relatifs à l'environnement.

Cette superficialité n'est pas sans cause! Les différents programmes d'enseignement conçus par le Ministère de l'EPSP qui ont servi de référence aux enseignants et à l'ensemble du personnel enseignant n'ont jamais donné une place importante aux sujets environnementaux dans le contenu des cours ou des leçons dispensés.

Les élèves du terminal que nous avons enquêtés ont bien démontré qu'un nombre insuffisant de cours et de leçons abordent les sujets sur l'environnement et c'est la situation qui prévaut aussi niveau primaire. Ceci pour dire que dès le début de sa scolarisation l'élève ne reçoit pas une éducation apte à lui offrir les notions élémentaires sur l'environnement dont il a réellement besoin.

Par ailleurs, nous assistons à un cloisonnement disciplinaire dans le programme d'enseignement qui veut que seuls quelques cours peuvent aborder ou traiter des sujets relatifs à l'environnement, nous pensons par là à la géographie, l'éducation civique et morale, la botanique et la zoologie.

Il est étonnant de constater que la dernière mise à jour du programme d'enseignement en 2005 a manqué notablement de considérer les avènements et les événements qui ont marqué le monde sur le plan environnemental avant l'année 2005. Ce programme aurait pu présenter un contenu plus en phase avec les besoins et les enjeux des sociétés modernes: changements climatiques, développement durable, la gestion de l'eau, la pollution, la gestion de l'énergie, l'épuisement des énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables, les OGM, la sécheresse et la désertification, etc. L'actuel programme d'enseignement n'est pas plus à jour que celui d'il y a vingt ans, caractérisé par d'importants déficits tant dans son contenu que dans sa forme.

Un déficit majeur à soulever ici est celui de la formation et de la qualification des enseignants et des éducateurs. Tout au long de nos investigations, les enseignants nous ont fait part de ce problème, qui, à leur sens, ne les permet plus de donner un enseignement et une formation de qualité à ceux qui sont appelés à diriger le pays dans un futur relativement proche.

L'éducation relative à l'environnement n'a jamais fait l'objet d'une quelconque formation ou d'un quelconque renforcement des capacités du personnel enseignant à Kinshasa et probablement dans les autres provinces du pays.

Les enseignants sont conscients que la promotion et la mise en œuvre de l'ERE dans le milieu scolaire peut avoir un effet salubre sur la qualité de l'enseignement et plus loin sur la gestion et la protection de l'environnement et des ressources naturelles en RDC.

Cependant, les enseignants et éducateurs demeurent désarmés face à cette situation. Le Ministère de l'EPSP est l'institution légale qui veille au fonctionnement du système éducatif scolaire. Par ailleurs, il n'est plus à prouver que le système éducatif congolais connaît depuis plusieurs années des dysfonctionnements qui mettent en péril le métier d'enseignant et par le même fait l'avenir des élèves, dirigeants de demain.

Ainsi, les enseignants, sous-formés, peu motivés et mal outillés, s'astreignent à former les élèves en ayant pour outil de travail un programme d'enseignement qui ne répond plus aux besoins et aux attentes des apprenants.

Malgré ce tableau désolant, nous ne pouvons pas affirmer que les élèves sont ignorants indifférents vis-à-vis des sujets environnementaux; ils ne bénéficient certes pas d'un encadrement idéal qui favoriserait l'émergence d'une véritable conscience environnementale en vue d'adopter des comportements et des attitudes positives face à l'environnement, mais ont une compréhension et une perception de l'environnement qui peuvent être mutées en conscience environnementale par une véritable dynamique intégrée de promotion de l'ERE en milieu scolaire.

Le MECNT quant à lui est relativement absent de cette problématique alors qu'elle peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'ERE en milieu scolaire puisque c'est autour de lui que gravitent les sujets sur l'environnement.

En principe, le MECNT est supposé entretenir des partenariats avec le Ministère de l'EPSP afin d'orienter ce dernier dans une démarche d'intégration de l'ERE dans l'enseignement scolaire. Mais la réalité est telle que le MECNT semble inactive et peu concerné par ce problème. On peut tout de même soulever que le Centre National d'Information Environnementale est un organe du MECNT qui tente avec des moyens limités de réfléchir et d'agir pour l'intégration de l'ERE dans le milieu scolaire congolais à l'échelle nationale. Mais ses différentes initiatives demeurent dans un état embryonnaire par de moyens financiers conséquents.

Au niveau de la famille, premier cadre de vie de l'élève, les parents qui sont les éducateurs naturels de l'élève, ne sont pas aptes à élever et à orienter les enfants selon des valeurs et des principes de respect et de protection de l'environnement. Les parents, qui étaient des élèves

vingt à trente plus tôt, n'ont pas non plus évolué dans un univers éducatif favorisant l'éducation relative à l'environnement.

On demeure ainsi dans un cercle vicieux qui maintient des générations entières dans un système scolaire obsolète qui ne prend pas en compte les enjeux et les défis socioéconomiques et environnementaux qui orientent le monde actuel.

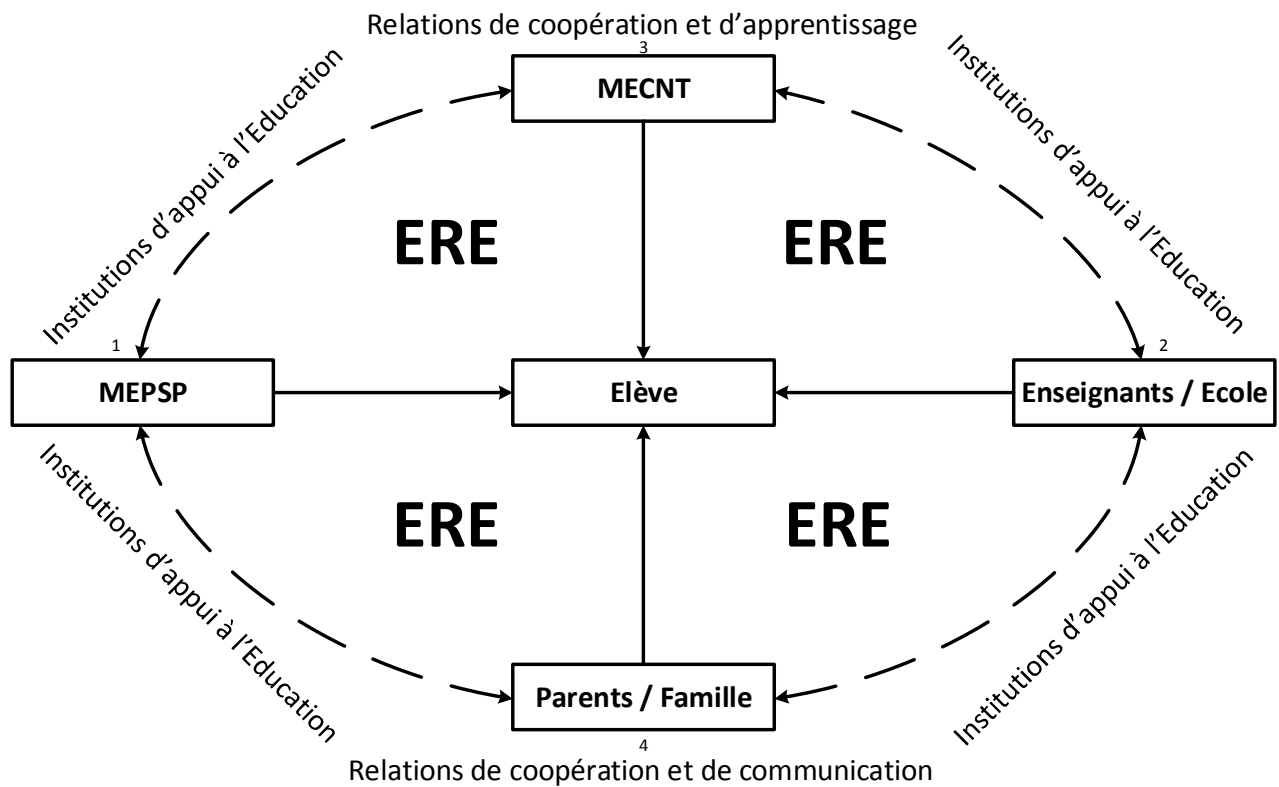
Les organismes nationaux et internationaux qui s'investissent en RDC depuis plusieurs années pour soutenir et appuyer les initiatives publiques et privées de protection et de conservation de l'environnement font de l'ERE un simple slogan. Ils sont financés à hauteur de plusieurs millions d'euros pour qu'ils financent à leur tour des projets au niveau local et national. Mais ces projets sont dans bien de cas sans impact palpable sur le long terme.

Financer des projets de promotion et d'intégration de l'ERE en milieu scolaire et dans d'autres milieux sociaux revient à garantir une gestion rationnelle et avisée de l'environnement et des ressources naturelles de manière durable.

Il va sans dire que les différents programmes et projets environnementaux gérés par les multiples organismes environnementaux participent à une certaine hauteur à la gestion et à la sauvegarde de l'environnement mais doivent impérativement intégrer une dimension d'éducation relative à l'environnement dans leur conception et mise en œuvre pour leur efficacité, efficience et viabilité.

En s'inspirant de la figure 1 dans le point précédent et selon une approche systémique, nous proposons un nouveau schéma qui offre une configuration nouvelle et dynamique grâce à laquelle il serait possible de concevoir et d'intégrer l'ERE dans l'enseignement avec impacts positifs.

Fig. 2. Principales parties prenantes de l'ERE en milieu scolaire: nouvelle configuration



L'idéal envisageable est d'intégrer l'ERE dans l'enseignement dans un contexte de coopération entre les parties prenantes. Ce contexte de coopération passerait biensûr par le développement des relations spécifiques entre les parties prenantes. Deux types de relations sont préconisés:

A. MEPSP-Parents-Enseignants: relations de coopération et de communication

Les liens entre le MEPSP, le Parent et l'Enseignant doivent être de nature à développer des compétences, des attitudes et des comportements susceptibles d'orienter et d'inspirer les actes et les décisions de ces trois acteurs pour promouvoir l'intégration de l'ERE dans l'enseignement.

B. MEPSP-MECNT-Enseignants: relations de coopération et d'apprentissage

Les relations de coopération et d'apprentissage font référence aux échanges de compétences et de connaissances qui pourraient être entretenus au cours de sessions de formation et de renforcement de capacités sur des thématiques liées à l'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire ou simplement l'enseignement dans sa globalité.

Ces échanges pourraient contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre du programme d'enseignement national et à l'intégrer l'ERE dans ce dernier.

Les relations développées entre les parties prenantes en présence seront renforcées et consolidées grâce à la participation des institutions d'appui à l'éducation. Par institutions d'appui à l'éducation, nous pensons aux entreprises médiatiques, aux églises (toutes

confessions confondues), aux ONG environnementales nationales et internationales, aux agences et programmes gouvernementaux, aux organismes gouvernementaux de coopération internationale, aux bailleurs de fonds internationaux impliqués dans la promotion de l'éducation et de la gestion de l'environnement.

Nous pouvons ici prendre l'exemple du PNUE qui œuvre pour la promotion de l'ERE dans les milieux de jeunes dans plusieurs pays du monde à travers le programme international TUNZA. Pour le Professeur MUSIBONO, fonctionnaire du PNUE, le MECNT doit pouvoir initier un projet d'envergure nationale axé sur l'ERE et le proposer au PNUE pour un éventuel partenariat technique et financier avec le programme international TUNZA.

Le PNUE n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. La RDC reçoit chaque année, à travers le MECNT et d'autres organismes environnementaux, des financements pour la réalisation de projets de protection et de conservation de l'environnement et des ressources naturelles

Toutes ces institutions, selon leurs missions et objectifs, doivent pouvoir accompagner les parties prenantes dans leurs activités et soutenir les relations et les interactions entre elles en vue de l'intégration et du développement de l'ERE dans l'enseignement et dans toutes les activités humaines. C'est dans ce contexte que peuvent être initiés des projets, des programmes et des entreprises à l'échelle nationale pour la mise en œuvre de l'ERE dans tous les milieux, pas que dans le domaine de l'enseignement scolaire. Ainsi l'ERE sera une réalité perceptible dans la société congolaise.

CONCLUSION PARTIELLE

Le troisième et dernier chapitre a constitué le point focal de notre étude. C'est là que nous avons présenté les résultats des recherches que nous avons menées et les avons analysés, interprétés et discutés pour cerner le mieux possible les problèmes et les enjeux auxquels le

système scolaire congolais doit faire face pour intégrer de façon harmonieuse et durable l'ERE dans l'enseignement scolaire.

CONCLUSION GENERALE

A la croisée des perspectives environnementale, éducative et pédagogique qui la caractérisent, l'Education Relative à l'Environnement s'impose inexorablement comme un outil efficace de protection de l'environnement, de lutte contre la dégradation des milieux de vie et de développement durable.

Pour rappel, l'objectif général de ce travail était d'évaluer les principales composantes du système scolaire congolais dans le domaine de l'ERE en milieu scolaire en vue d'offrir des bases décisionnelles aux autorités des secteurs de l'éducation et de l'environnement dans le but d'intégrer l'ERE dans le programme d'enseignement scolaire en République Démocratique du Congo.

Pour arriver à nos fins, il a été question d'explorer autant que possible l'ensemble du système d'enseignement pour situer la place ou mieux l'importance des questions environnementales dans le programme d'enseignement, d'apprécier les connaissances et les comportements des élèves en matière d'environnement et d'évaluer les compétences des enseignants dans la transmission des connaissances relatives à l'environnement.

Après avoir interrogé ce système scolaire en menant des enquêtes auprès des élèves de sixième année, des enseignants et des institutions en charge de l'éducation et de l'environnement, l'on constate que le programme d'enseignement scolaire en vigueur sur toute l'étendue de la RDC n'a pas pris en considération la dimension ERE dans sa conception; il se cantonne à des simples allusions ponctuelles dans certaines matières telles que la géographie, la zoologie, la botanique et l'ECM principalement.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir au regard de l'encadrement déficitaire dont bénéficie les élèves, ces derniers ont fait preuve d'un intérêt tout particulier pour les questions relatives à l'environnement qui les prédispose à accueillir les notions essentielles sur l'environnement par une intégration véritable de l'ERE dans leur milieu scolaire. Le but ultime d'une démarche ERE en milieu scolaire est d'ouvrir l'école à l'environnement dans toutes ses dimensions pour développer dans le chef des élèves des valeurs, des attitudes et des comportements vis-à-vis d'autrui et de l'environnement.

Notre étude nous a donc permis de comprendre que l'éducation relative à l'environnement est une dimension si importante de l'éducation globale que sa conception et sa gestion doivent faire appel à l'intervention et à la participation active de tous les acteurs qui influent sur la vie scolaire: les élèves, les parents, les enseignants, le gouvernement, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les médias.

Ainsi, sommes-nous arrivés à comprendre que l'intégration de l'ERE en milieu scolaire est une démarche qui doit s'opérer selon une approche systémique et intégrée pour non seulement améliorer la qualité du contenu de l'enseignement mais aussi préparer les élèves à leur vie future de gestionnaires de l'environnement.

La présente étude nous a permis de comprendre que la formation et le renforcement des capacités des enseignants en ERE sont la clé d'une intégration efficace et durable de l'ERE dans l'enseignement scolaire. Pour cela, le MECNT, l'EPSP et leurs partenaires stratégiques doivent orienter leurs missions et objectifs vers la conception d'un univers éducatif qui favoriserait le développement de l'ERE en milieu scolaire et dans d'autres milieux sociaux. De cette manière, l'ERE participera effectivement à la protection et à la sauvegarde de l'environnement puisqu'elle permettra aux élèves (futurs cadres) d'acquérir les meilleurs outils d'une gestion avisée et rationnelle de l'environnement et de concevoir des solutions adaptées pour la résolution des problèmes environnementaux.

C'est dans cette optique que le gouvernement congolais doit encourager et stimuler la recherche et l'innovation en faveur de l'Education Relative à l'Environnement en investissant à la hauteur des besoins dans les établissements scolaires, les universités, les instituts de recherches et dans les initiatives publiques et privées à caractère éducatif et environnemental.

BIBLIOGRAPHIE

1. BRIERE, L. et SAUVE, L., 2011. Vivre ensemble sur Terre : un projet éducatif à dimension politique. *Education relative à l'environnement*, Vol. 9, p. 251-263.
2. GreenCOM/USAID, 2000. Programmes d'éducation environnementale en milieu scolaire: leçons de trois pays africains. Washington, USA. 67p.
3. KABUYA, H., 2004. L'éducation relative à l'environnement et l'intellectuel congolais. Presse Universitaire du Congo (P.U.C), Kinshasa, RDC. 128p.
4. LUMANDE KASALI, J., 2012. Cours d'éducation mésologique. ERAIFT/UNIKIN, Kinshasa, RDC. 82p.
5. MALDAGUE, M., 2010. Traité de gestion de l'environnement tropical. Tome 1, Université LAVAL, Québec, Canada. 441p.
6. Réseau IDEE, 2008. l'éducation relative à l'environnement (ErE): pourquoi, comment, pour qui, vers quoi? Document de référence de l'éducation relative à l'environnement. Région Wallonne, Belgique. 15p.
7. SAUVE, L., 1997. Pour une éducation relative à l'environnement. 2e édition, Guérin, Montréal, Canada. 361p.
8. SAUVE, L., 2002. Le partenariat en éducation relative à l'environnement : pertinence et défis. *Education relative à l'environnement*, Vol. 3, p.21-36
9. SAUVE, L., BERRYMAN, T. et BRUNELLE, R., 2003. Environnement et développement : culture de la filière ONU. *Education relative à l'environnement*, Vol. 4, p.33-55
10. SAUVE, L., 2000. L'éducation relative à l'environnement entre modernité et postmodernité. Les propositions du développement durable et de l'avenir viable. *Canadian Journal of Environmental Education*, Vol. 4, p.9-35
11. SAUVE, L., ORELLANA, I., QUALMAN, S. et DUBE, S., 2002. L'éducation relative à l'environnement. Ecole et communauté : une dynamique constructive. Hurtubise Editions HMH, Montréal, 202p.
12. UNESCO-UNEP, 1975. Charte de Belgrade. Belgrade, 5p.
13. UNESCO-UNEP, 1977. Conférence de Tbilissi: Rapport final. Unesco. 98p.

ANNEXES

Annexe n°1. TABLEAU DES ECOLES SELECTIONNEES POUR L'ENQUETE (NIVEAU SECONDAIRE)

N°	ECOLE	COMMUNE	PAROISSE
1	Collège St Charles Lwanga 2	Barumbu	Saint Eloi
2	Collège St Gabriel	Kalamu	Saint Gabriel
3	Lycée Motema Mpiko	Kasa Vubu	Christ Roi
4	Lycée Prof Toyokana	Kasa Vubu	Christ Roi
5	Institut Saint Louis	Kasa Vubu	Christ Roi
6	Collège Saint Pierre	Kinshasa	Saint Pierre
7	Lycée Bosangani	Gombe	Sacré Coeur
8	Lycée Sacré Coeur	Gombe	Sacré Coeur
9	Collège BH Anuarite	Ngaliema	BH Anuarite
10	Collège Saint Gyavira	Ngaliema	Saint Gyavira
11	Institut Sainte Cécile	Ngaliema	Sainte Cécile
12	Institut Bobokoli	Ngaliema	Saint Sacrement
13	Institut des Pecheurs	Ngaliema	Sainte Perpetue
14	Institut Martyrs d'Uganda	Ngaliema	Martyrs d'Uganda
15	Institut Saint Edouard	Ngaliema	Saint Edouard
16	Lycée Don Bosco	Ngaliema	Martyrs d'Uganda
17	Lycée Tech. Tolendisa	Ngaliema	Saint Philippe
18	Lycée Bolingani	Kintambo	St François de Sales
19	Collège Sainte Christine	Makala	Sainte Christine
20	Collège St Jean Baptiste	Bumbu	St Jean Baptiste
21	Collège Saint Tharcisse	Mt Ngafula	Saint Tharcisse
22	Institut Mbudi	Mt Ngafula	Saint Léonard
23	Institut Saint Maurice	Mt Ngafula	Saint Maurice
24	Institut Saint Cyrille	Mt Ngafula	Saint Cyrille
25	Collège Frère EM. Stablum	Lemba	Saint Benoît
26	Collège Saint Amand	Limete	Saint Amand
27	Institut Matondo	Limete	Saint Bernard
28	Collège Saint Alphonse	Matete	Saint Alphonse
29	Ex CO 2 Malandi	Matete	Saint Alphonse
30	Lycée Gérard N'kwili	Matete	Saint Alphonse
31	Lycée Technique Bomengo	Ndjili	Sainte Thérèse
32	Collège Don Bosco	Masina	Marie Auxilliatrice
33	Institut 1 Bambous	Masina	C.I de Marie
34	Institut 1 Masina	Masina	Saint Kibuka
35	Institut 2 Masina	Masina	Saint Kibuka
36	Institut 5 Masina	Masina	Saint Banankintu
37	Institut Bisengwo 8	Masina	Bisengwo 8
38	Collège Sainte Croix	Masina	Sainte Croix
39	Institut Malako	Masina	Saint Marc

40	Institut Sainte Monique	Masina	Sainte Monique
41	Lycée 2 Kingasani	Masina	Saint Marc
42	Lycée Saint Joseph	Masina	Saint Théophile
43	Collège Saint Julien	N'sele	Saint Julien
44	Collège Saint Paul	N'sele	Saint Jacques
45	Institut LAU	N'sele	Saint Jacques
46	Institut Kindundu	N'sele	Saint Jacques
47	Institut Pédagogique Kinzono	Malaku	BH Bakanja
48	Institut Mulio	Maluku	Saint Gilbert (Mudio)
49	Institut de Kimpoko	Maluku	Saint Marcel
50	Institut Nkiema	Maluku	Saint Gilbert

**Annexe n°2. PROTOCOLE D'ENQUETE SUR L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

NB: Lis attentivement les questions avant d'y répondre.

Enquêté n°.....

Date :

Nom de l'école :

Classe / Option :

A. IDENTITE

Nom et Prénom de l'élève :

Age :

Je suis : une fille un garçon

Profession des parents : Papa : / Maman :

B. A PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT

1. Quels mots te viennent à l'esprit quand tu penses au mot « ENVIRONNEMENT ». Donne 5 réponses.
 - a.
 - b.
 - c.
 - d.
 - e.

2. Donne 5 éléments qui composent l'environnement.
 - a.
 - b.
 - c.
 - d.
 - e.

3. A ton avis, qui est le premier responsable de la protection de l'environnement ? Mets une croix à côté de ta réponse.
 - a. Le gouvernement
 - b. L'hôtel de ville
 - c. L'école
 - d. Le Président
 - e. Les parents
 - f. La population congolaise
 - g. La communauté internationale

4. Parmi les propositions suivantes, dis si tu es (mets une croix dans la case correspondante)
 - a. Tout à fait d'accord

- b. Un peu d'accord
- c. Pas très d'accord
- d. Pas du tout d'accord
- e. Pas d'avis

Propositions	a	b	c	d	e
L'environnement, c'est fragile					
L'environnement, c'est facile à protéger					
L'environnement est différent selon les pays et leurs habitants					
Les autres personnes font partie de l'environnement					
La pluie est un don de l'arbre					
L'environnement, ça peut être ma maison					
Pour protéger l'environnement, il faut que chacun fasse beaucoup d'efforts					
De toutes les façons, ça ne sert à rien de faire les gestes en faveur de l'environnement, ça ne changera rien					
L'environnement, ça doit servir l'Homme					
L'Homme doit être au service de l'environnement					

5. Parmi les 15 actions en faveur de la protection de l'environnement, coche les 5 qui te semblent les plus importantes :

- Ne pas jeter les ordures (sachets, mouchoirs en papier, bouteilles en plastique, déchets ménagers) par terre dans les espaces publics
- Ne pas couper les arbres
- Planter les arbres
- Ne pas manger la viande de brousse
- Nettoyer ses mains avant de manger
- Recycler les déchets (sachets, bouteilles en plastique)
- Bien fermer le robinet après usage
- Balayer devant la parcelle
- Ne pas jeter les ordures dans l'eau (rivières, fleuve, ruisseaux et autres cours d'eau)
- Eteindre la lumière en sortant d'une pièce
- Participer à l'assainissement de mon quartier
- Participer à l'assainissement de mon école
- Utiliser un sac en tissu réutilisable plutôt qu'un sac en plastic (sachet) pour faire ses courses
- Ne pas jeter les mouchoirs en papier, sachet, bouteilles en plastique et épiluchures de fruits sur la route par la portière d'un véhicule
- Ne pas couper les arbres produire le charbon de bois (Makala)

6. Quelles sont les matières (leçons) que tes enseignants t'ont donné et te donnent en rapport avec l'environnement ?
Donne 3 réponses.

- a.
- b.

c.

C. ELEVE ET ECOCITOYENNETE

1. Quelles sont les sources d'énergie que tu connais ? Donne 5 réponses

- a.
- b.
- c.
- d.
- e.

2. As – tu déjà entendu parler du réchauffement de la planète ? Si oui, comment tu peux l'expliquer ?

.....
.....
.....

3. As- tu déjà entendu parler du changement climatique ? Si oui, comment tu peux l'expliquer ?

.....
.....
.....

4. Comment définirais-tu le mot « POLLUTION » ?

.....
.....

5. Cite 4 activités de l'homme qui accentuent la pollution.

- a.
- b.
- c.
- d.

6. L'augmentation du niveau des eaux est à la base de plusieurs catastrophes naturelles. A votre avis, quelle en est la cause principale ?

.....
.....
.....

7. Connais – tu des institutions nationales ou mondiales qui œuvrent pour la protection de l'environnement ? Si oui, cite deux de ces institutions (une nationale et une autre mondiale)

.....
.....

8. Quelles sont les sources (canal d'information et d'apprentissage) qui t'ont permis de trouver les réponses ?

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration !

Annexe n°3. PROTOCOLE D'ENTRETIEN SUR L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Catégorie: Enseignants

Ecoles:

Date:

Lieu:

A. Présentation

- Nom et post nom
- Formation universitaire ou supérieure / autres formations
- Ancienneté dans l'enseignement

B. Motivation

- Qu' est ce qui vous a motivé à devenir enseignant?
- Qui est votre employeur?
- Comment êtes - vous rémunéré? Cela vous aide t il à répondre à vos besoins?

C. Enseignement et ERE

- Que pensez vous de l'enseignement en RDC? Quelles sont ses failles et ses faiblesses?
- Quel est le degré d'implication des parents dans l'éducation scolaire de leurs enfants? Les parents ont ils un rôle à jouer dans l'éducation des enfants?
- Quelle est votre appréciation sur le programme national d'enseignement en RDC?
- Est-il en phase avec les besoins d'éducation des élèves et les défis socio-économiques du pays?
- Pensez vous que vos élèves se préoccupent de la protection de l'environnement et des problèmes environnementaux?
- Avez vous déjà entendu parler de l'Education Relative à l'Environnement? Ou encore de l'Education au Développement Durable? Si oui parlez nous en un peu.
- Comment pourriez vous apprécier les attitudes et les comportements de vos élèves vis à vis de leur environnement vital (la classe, la cour de récréation, les bâtiments, les plantes, les arbres les matériels et outils didactiques)? Sont ils respectueux de cet environnement?
- Pensez vous qu'il est important d'intégrer l'ERE dans l'enseignement scolaire en RDC?
- Quelle est la place qu'occupe l'environnement dans vos enseignements ou dans l'enseignement scolaire national en RDC?
- Quels sont les thèmes environnementaux qui sont traités dans vos enseignements respectifs?
- Quel lien pouvez vous faire entre vos cours et les questions environnementales dans notre pays et dans le monde?
- Comment les élèves accueillent les enseignements relatifs à l'environnement?
- Est ce que la direction de l'école fait la promotion des activités éducatives relatives à la gestion et à la protection de l'environnement? Si oui, y avez vous déjà pris part?
- Quels sont les types de devoirs (taches à domicile ou à l'école) que vous donnez aux enfants? Quels sont les thématiques qu'ils abordent?
- Est ce que l'école organise des sorties pédagogiques avec les classes? Si oui, ou allez vous et avec quels objectifs? Il y a t il des feedbacks positifs dans le comportement des élèves après ces sorties?
- L'école a déjà bénéficié des services des programmes éducatifs de protection de l'environnement de la part d'organismes locaux ou internationaux?
- S'il vous est offert la possibilité d'intégrer l'ERE dans vos enseignements, sur quels aspects de l'environnement insisteriez - vous ?
- En tant qu'enseignant, avez vous déjà conçu ou participé à des activités pédagogiques pour vos élèves en vue d'une éducation à l'environnement?

D. Formation

- Bénéficiez vous des sessions de formation et de renforcement des capacités de la part du ministère de l'EPSP et de ses partenaires techniques?
- Estimez - vous avoir les pré-requis nécessaires pour inculquer aux élèves les notions relatives à l'environnement?
- Que lisez - vous en dehors des heures d'enseignements?
- Quels sont vos centres d'intérêts?
- Faites - vous des recherches dans le cadre de votre travail? Via des bibliothèques ou internet ou encore par la participation à des conférences ou colloques par exemple?
- Etes vous abonnés à une ou des bibliothèques?
- Que faites vous de vos recherches dans votre vie quotidienne? A l'école ou dans votre entourage social ou familial?

- Faites vous part des fruits de vos recherches à vos élèves?
- Est ce que les questions mondiales ou nationales sur l'environnement vous préoccupent ou vous intéressent? En parlez vous à vous élèves? Est qu'ils s'y intéressent? Comment ils le manifestent?
- Que connaissez vous des réalités et des défis actuels de l'environnement au niveau national ou international?
- Parlez - nous du rôle et de l'implication de l'Eglise dans votre travail d'enseignant et dans la formation scolaire des élèves? Que fait l'Eglise? Que devrait elle faire pour vous enseignants et pour les élèves?
- Pensez vous que la rue a une influence quelconque (positive ou négative) sur la formation des élèves? Si oui par quoi le voyez-vous?
- Quelle est votre opinion quant au rôle des médias dans la vie et la formation des élèves? Par médias entendons la radio, la télévision, l'internet, les TIC, la téléphonie mobile.
- Vous ministre de l'EPSP, que préconiserez-vous pour l'amélioration de l'enseignement scolaire en RDC?

Merci pour votre collaboration!